UNIOPSS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

SOMMAIRE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

1

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT P.03

PRÉSENTATION DE L'UNIOPSS P.04

LE RÉSEAU DES URIOPSS P.05

LES ADHÉRENTS NATIONAUX P.06

GOUVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT P.07

2

TEMPS FORTS ET ACTIVITÉ 2021 P.12

ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL P.14

L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES P.16

TEMPS FORTS 2021 P.18

ACTIVITÉS 2021

Recherche et Prospective P.24

Modèles socio-économiques associatifs P.26

Santé P.32

Lutte contre les exclusions P.34

Enfances Familles Jeunesses P.36

Autonomie et Citoyenneté des Personnes Âgées et des Personnes en situation de handicap P.38

Semaine Bleue – Prix Chronos P.42

Service Civique P.44

Centre de ressources DLA solidarités – santé P.46

Formation P.48

Communication et information P.50

3

RAPPORT FINANCIER 2021 P.52

ILS NOUS SOUTIENNENT P.62

RETROUVEZ LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE P. 18

AVANT-PROPOS

Patrick Doutreligne
PRÉSIDENT DE L'UNIOPSS

L'année 2021 aura elle aussi été marquée par les vagues successives de la pandémie du Covid et si nous avons progressivement appris à vivre avec, cette crise aura été un formidable accélérateur et révélateur, d'un côté de difficultés sous-jacentes s'amplifiant durant cette période et de l'autre, des ressources méconnues du secteur associatif.

Du côté des difficultés, c'est bien sûr l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement qui a éclaté à la surface des préoccupations.

Les acteurs associatifs ont fait entendre haut et fort leur voix collective, tant sur le terrain, avec le soutien et la coordination des Uriopss, qu'au niveau national, avec l'implication des grandes associations et fédérations réunies au sein de l'Uniopss. Les revendications très fermes exposées aux rapporteurs nommés par le gouvernement, avec lesquels l'Uniopss entretient, de longue date, des relations de confiance, ou auprès des cabinets du président de la République et du Premier ministre, ont permis à ceux-ci de percevoir, enfin, l'impact du sentiment d'injustice de notre secteur, « oublié » du Ségur.

Mais il faut citer également la remise en cause des processus d'économies à tout prix sur un modèle de l'entreprise qui a montré ses limites voire ses incohérences pour les secteurs sanitaire, social et médico-social.
Du côté des ressources, on peut noter l'adaptation de notre secteur à l'évolution numérique, ayant permis, en peu de temps, de maintenir des liens, de réagir collectivement dans les meilleurs délais, de préserver des contacts avec des familles isolées ou en détresse.
Là encore, le réseau Uniopss-Uriopss aura été actif et aura renforcé ses liens, au service de ses adhérents.

Préservons l'espoir, comme Einstein, quand il affirmait qu' « au milieu de toute crise se trouve une grande opportunité ».

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité. Elle est présente sur tout le territoire, au travers de :

- un réseau de 15 unions régionales (Uriopss)
- une centaine de fédérations, unions et associations nationales de défense et de promotion des personnes, de gestion d'établissements et de services, de soutien aux activités sociales, sanitaires, médico-sociales et socio-judiciaires.

Les adhérents de l'Union regroupent près de 35 000 établissements et services privés à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire, 750 000 salariés et un million de bénévoles engagés.

LES VALEURS QUI NOUS RASSEMBLENT :

- Primauté de la personne
- Non lucrativité
- Solidarité
- Égalité dans l'accès aux droits
- Participation de tous à la vie en société

NOS MISSIONS

Organiser une analyse, une concertation et une représentation transversales aux secteurs de l'action sanitaire et sociale (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfance, jeunesse, famille, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, santé…).

Valoriser le secteur non lucratif de solidarité, en France et en Europe, en contribuant à sa modernisation.

Veiller aux intérêts des personnes vulnérables et fragiles dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales, et faire le lien entre l'État, les pouvoirs publics et les associations de solidarité.

NOS ACTIONS

Réagir à l'actualité, construire des propositions

L'Uniopss analyse les informations issues du terrain ainsi que l'actualité politique et réglementaire, pour identifier les enjeux du secteur et les actions à mener. Pour l'Uniopss, il est essentiel de penser la solidarité de manière globale, en dépassant les approches strictement sectorielles.

Anticiper pour mieux agir

Sa mission de Recherche et Prospective permet à l'Uniopss de participer pleinement à l'analyse transversale des phénomènes sociaux qui influent sur le secteur. Elle s'appuie sur la compétence de chercheurs et d'universitaires d'horizons et de sensibilités divers.

Animer la réflexion, partager les savoirs, offrir un appui technique

Afin d'aider les responsables associatifs, l'Uniopss rédige des ouvrages, des guides pratiques, réalise des outils multimédia et diffuse « Union Sociale », le mensuel d'information du réseau Uniopss-Uriopss. Elle organise par ailleurs des journées d'études thématiques, des colloques ainsi qu'un congrès tous les deux ans.

Représenter le secteur auprès des pouvoirs publics et de l'opinion

L'Uniopss porte les valeurs et les positions de ses adhérents au travers d'actions de lobbying, en proposant des amendements, en éditant des plateformes politiques, en faisant entendre sa voix dans les groupes de travail nationaux et européens au sein desquels elle est représentée.

DES UNIONS RÉGIONALES (URIOPSS) réparties sur tout le territoire

Le réseau des Uriopss assure, à l'échelon régional, une représentation transversale des acteurs privés non lucratifs de solidarité. Regroupant les structures associatives sanitaires, sociales et médico-sociales de chaque région, les Uriopss offrent un lieu de réflexion et de coordination. Elles apportent également, grâce à leur expertise et leur connaissance du terrain, un appui technique et un accompagnement à leurs adhérents (informations, conseils, formations, services...).

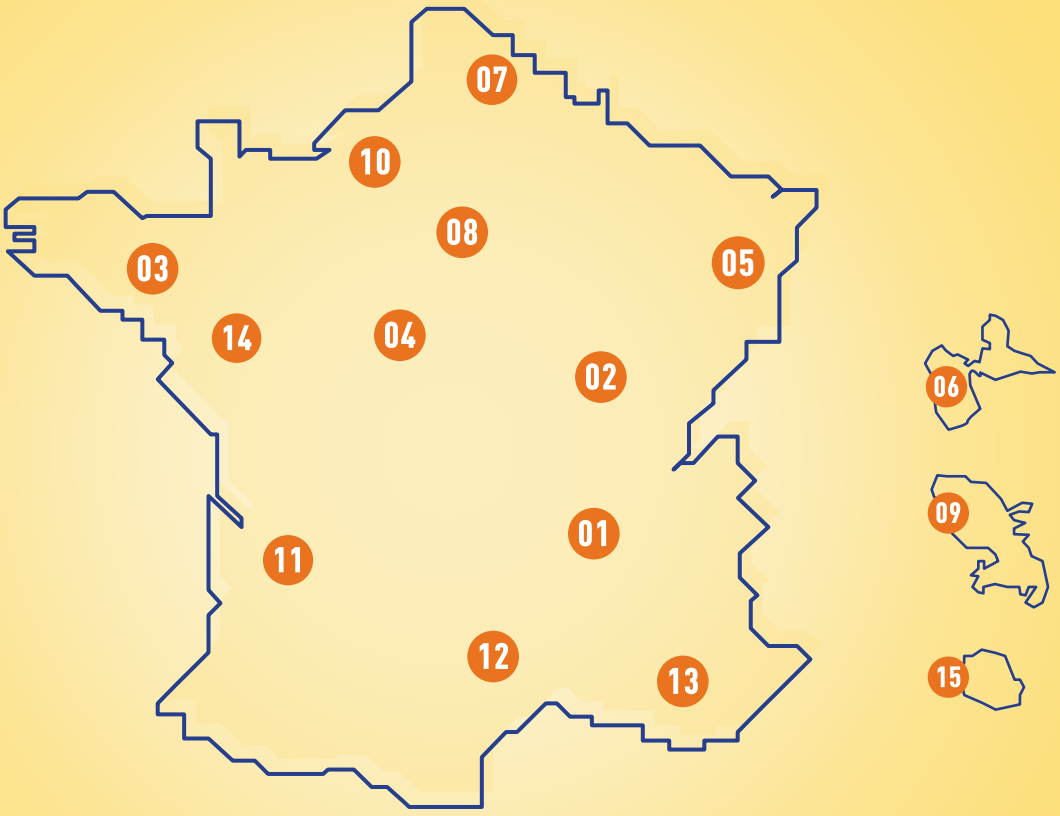

01 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
www.uriopss-ara.fr

02 BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
www.uriopss-bfc.fr

03 BRETAGNE
www.uriopss-bretagne.fr

04 CENTRE
www.uriopss-centre.fr

05 GRAND EST
www.uriopss-grandest.fr

06 GUADELOUPE
www.uriopss-guadeloupe.fr

07 HAUTS-DE-FRANCE
www.uriopss-hdf.fr

08 ÎLE-DE-FRANCE
www.uriopss-idf.fr

09 MARTINIQUE / URASS
www.uriopss-martinique.fr

10 NORMANDIE
www.uriopss-normandie.fr

11 NOUVELLE AQUITAINE
www.uriopss-aquitaine.fr

12 OCCITANIE
www.uriopss-occitanie.fr

13 PACA ET CORSE
www.uriopss-pacac.fr

14 PAYS DE LA LOIRE
www.uriopss-pdl.fr

15 RÉUNION-MAYOTTE
www.uriopss-reunion-mayotte.fr

LES ADHÉRENTS NATIONAUX

L'Uniopss réunit une centaine de fédérations, unions et associations nationales. Ces structures ont en commun d'agir dans le secteur sanitaire, social et médico-social, auprès de personnes exclues, ou en situation de précarité, de personnes malades, âgées, en situation de handicap, ou encore auprès des familles, d'enfants ou d'adolescents en difficulté.

- ACCENT PETITE ENFANCE*
- ACIS FRANCE
- ACTION CONTRE LA FAIM
- ACTION ENFANCE FONDATION MVE
- ADEDOM
- ADMR UNION NATIONALE
- ADVOCACY FRANCE
- AGENCE DU DON EN NATURE (ADN)
- AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITES ACTIVES (ANSA)
- AIDES
- AMICALE DU NID
- APF FRANCE HANDICAP
- APPRENTIS D'AUTEUIL
- ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE
- ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP)
- ASSOCIATION DES ITEP ET DE LEURS RÉSEAUX (AIRE)
- ASSOCIATION L'ESSOR
- ASSOCIATION LE MOULIN VERT
- ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES
- ASSOCIATION NATIONALE ASSISTANTS MATERNELS ET ASSISTANTS/ACCUEILLANTS FAMILIAUX (ANAMAAF)*
- ASSOCIATION NATIONALE DES ÉQUIPES CONTRIBUANT À L'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (ANECAMSP)
- ASSOCIATION PASSEUR DE MOTS, PASSEUR D'HISTOIRES
- CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (CCMSA)
- CITÉS CARITAS
- CITOYENS ET JUSTICE
- COHABILIS
- COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE (CNLAPS)
- COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ SAINT VINCENT DE PAUL
- CONFÉDÉRATION DES UNIONS RÉGIONALES DES CENTRES DE SOINS INFIRMIERS (C3SI)
- CONGRÉGATION DES SŒURS HOSPITALIÈRES SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE
- CONSEIL NATIONAL HANDICAP & EMPLOI DES ORGANISMES DE PLACEMENT SPECIALISES (CHEOPS)
- EMMAÜS FRANCE
- FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NATIONALE
- FÉDÉRATION ADDICTION
- FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE
- FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION POUR HANDICAPÉS (FAGERH)
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS POUR LA PROMOTION ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT (FAPIL)
- FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE (FCSF)
- FÉDÉRATION DES MAISONS D'ACCUEIL HOSPITALIÈRES (FMAH)
- FÉDÉRATION DES RAYONS DE SOLEIL DE L'ENFANCE
- FÉDÉRATION FRANÇAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES (FFBA)
- FÉDÉRATION FRANÇAISE SESAME AUTISME
- FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP
- FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME
- FÉDÉRATION NATIONALE D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ (FNES)
- FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE (FNMF)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE L'AIDE FAMILIALE POPULAIRE / CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (FNAAFP–CSF)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ET AMIS DE PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES (FNAPAEF)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR LA PETITE ENFANCE (FNAPPE)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES D'ACTION AVEC LES TSIGANES ET GENS DU VOYAGE (FNASAT – GENS DU VOYAGE)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES DE SANTÉ (FNCS)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (FNEPE)
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION À DOMICILE (FNEHAD)
- FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES (FNSF)
- FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT
- FÉDÉRATION SANTÉ MENTALE FRANCE
- FÉDÉRATION SOLIHA
- FONDATION ABBÉ PIERRE
- FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG
- FONDATION DE FRANCE
- FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT
- FONDATION DIACONESSES DE REUILLY
- FONDATION LA VIE AU GRAND AIR
- FONDATION PARTAGE ET VIE
- FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ
- FRANCE TERRE D'ASILE
- GROUPEMENT NATIONAL POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES (GIHP)
- L'ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES (LADAPT)
- L'ARCHE EN FRANCE
- LA CIMADE
- LE REFUGE
- LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES
- LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
- MÉDECINS DU MONDE
- MUTLOG
- ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS (OSE)
- PROBTP RMS
- SECOURS CATHOLIQUE
- SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
- SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL (SSVP)
- SOS VILLAGES D'ENFANTS
- UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ (UNAFO)
- UNION FÉDÉRATIVE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL ET ASSISTANTS MATERNELS (UFNAFAAM)
- UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES DE LOISIRS (UFCV)
- UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE (UFSE)
- UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES (UNAFAM)
- UNION NATIONALE DE L'AIDE, DES SOINS ET DES SERVICES AUX DOMICILES (UNA)
- UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS, DE PERSONNES HANDICAPEES MENTALES ET DE LEURS AMIS (UNAPEI)
- UNION NATIONALE DES CLLAJ
- UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)
- VACANCES ET FAMILLES
- VOIR ENSEMBLE

** Groupement associé*

GOUVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIOPSS

Elle comprend une centaine de membres, composés de membres actifs (Uriopss et adhérents nationaux) et de personnalités qualifiées. Elle se réunit une fois par an pour la présentation du rapport d'activité, du rapport moral, des comptes de l'exercice. Elle élit les membres du Conseil d'Administration par tiers tous les deux ans, pour des mandats de 6 ans. En 2021, l'Assemblée générale s'est tenue le 8 avril en visio-conférence.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIOPSS

Composé de personnalités qualifiées, de représentants des Uriopss et de représentants des adhérents nationaux, le Conseil d'Administration se réunit au moins quatre fois par an.
Des réunions peuvent être ouvertes à des membres de l'équipe de l'Uniopss.

Le Conseil met en œuvre les orientations stratégiques décidées par l'Assemblée générale, gère et administre l'Uniopss, conformément à ses orientations et aux décisions budgétaires votées. Il veille notamment à l'agrément de nouveaux adhérents, prépare le programme d'action et les orientations stratégiques, arrête les comptes et prépare le budget prévisionnel.
Il valide également les positionnements politiques et stratégiques de l'Union.

Principaux sujets abordés en 2021 :

- Collectif Pacte du pouvoir de vivre
- Lancement de « Solidarités TV », la chaîne du réseau Uniopss-Uriopss et de 6 web-émissions
- Projet de loi renforçant la laïcité et les principes républicains avec le Mouvement associatif
- Projet de loi renforçant les valeurs de la République
- Loi Grand âge et autonomie
- Crise Covid
- Attractivité des métiers de l'humain
- Crise du secteur médico-social
- Groupes de travail : Mutualisations/Coopérations du réseau Uniopss-Uriopss. Projet politique, Finances, Communication
- Congrès de l'Uniopss (programmé les 13 et 14 janvier 2022 puis reporté aux 13 et 14 mai 2022)

Composition du Conseil d'Administration (AU 15 AVRIL 2022)

Personnes qualifiées	
Patrick Doutreligne	Président de l'Uniopss
Jean-Luc Nevache	Conseiller d'Etat
Patricia Sitruk	Membre du Bureau de l'Uniopss

Adhérents nationaux	Représentés par
APF France handicap	Jacky Decobert
Association Addictions France	Nelly David
Emmaüs France	Annick Berthier
Fédération des acteurs de la solidarité	Nathalie Latour
Fédération de l'entraide protestante	Olivier Joël
Fédération nationale des associations et amis de personnes âgées et de leurs familles – FNAPAEF	Claudette Brialix
Fondation de l'Armée du salut	Éric Yapoudjian
Les Petits Frères des Pauvres	Yann Lasnier
L'Essor	Gaël Escaffre
Secours catholique	Jean-François Desclaux
Secours populaire	Marc Castille
Union nationale ADMR	Jérôme Perrin
Union nationale de l'aide, des soins et services aux domiciles - UNA	Marie-Reine Tillon

Uriopss	Représentées par
Auvergne-Rhône-Alpes	Dominique Lebrun
Bourgogne-Franche-Comté	Bernard Quaretta
Bretagne	Gilles Rolland
Centre	Marcel Hartmann
Grand Est	Françoise Mager
Hauts de France	Annette Glowacki
Île-de-France	Daniel Goldberg
Normandie	Pascal Cordier
Nouvelle Aquitaine	Eddie Balagi
Occitanie	Olivier Hammel
Pays-de-la-Loire	Caroline Urbain
Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse	Jean-Vincent Piquerez
Uriopss ultra-marines	Michel Saint-Val

LE BUREAU DE L'UNIOPSS

Il est élu par le Conseil d'Administration. Ses membres sont élus pour une durée de deux ans.
Le Bureau se réunit une fois par mois. Il prépare les réunions du Conseil d'Administration et suit plus particulièrement les questions de l'organisation administrative de l'Uniopss, de préparation de son budget, d'équilibre financier de l'Union, de ses relations avec les Unions régionales et les adhérents nationaux ainsi que de la communication.

Composition :

Président		Patrick Doutreligne
Vice-président *(représentant les adhérents nationaux)*		Éric Yapoudjian
Vice-président *(représentant les Uriopss)*		Olivier Hammel
Trésorier		Jacky Decobert
Secrétaire		Marc Castille
Membres	Olivier Joël Françoise Mager Patricia Sitruk	Dominique Lebrun Jean-Vincent Piquerez

Des lieux d'échanges avec les Uriopss et les adhérents nationaux

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENT(E)S D'URIOPSS

Les président(e)s des Uriopss forment une conférence qui se réunit au moins trois fois par an. Elle prend les décisions concernant le fonctionnement du réseau formé par l'Uniopss et les Uriopss. Elle est ouverte deux fois par an aux directeur(trice)s des Uriopss.

Outre des points d'actualité, les sujets ont principalement porté en 2021 sur :

- La Loi renforçant la laïcité et les principes républicains, avec le Mouvement associatif
- La réflexion sur le réseau Uniopss-Uriopss les groupes de travail : Mutualisations/Coopérations ; projet Politique ; Communication ; Finances
- Le Congrès de l'Uniopss (programmé les 13 et 14 janvier 2022 puis reporté aux 13 et 14 mai 2022)
- Le développement d'une politique de formation

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

Inscrit à l'Article XVII des statuts de l'Uniopss, le Comité d'éthique mène une réflexion éthique se rapportant aux buts, missions et actions de l'Uniopss.
Le Comité est saisi par le Conseil d'Administration des sujets dont ce dernier souhaite qu'il se saisisse pour exprimer un avis.
Des propositions peuvent être envoyées au Comité d'éthique par les adhérents. Le Comité peut également s'auto-saisir de tout sujet.
Le Comité peut aussi donner un avis dans les procédures de radiation d'adhérents ou de révocation d'administrateurs.
Il se réunit au moins deux fois par an.
Sa composition est en cours de constitution et comprend : deux membres du Conseil d'Administration, deux membres désignés parmi les adhérents nationaux, deux membres désignés parmi les administrateurs des Uriopss, deux directeur(trice)s des Unions régionales, trois personnes qualifiées.
Le Comité élit son président en dehors des administrateurs. Son organisation et son fonctionnement sont régis par un règlement intérieur.

LA CONFÉRENCE DES ADHÉRENTS NATIONAUX

Les adhérents nationaux forment une conférence qui se réunit une fois par semestre.
La Conférence des adhérents nationaux est un lieu d'échanges, de partage et d'élaboration d'une culture commune, nationale et régionale, à l'Union. Depuis 2016, un invité extérieur permet de lancer la discussion sur des enjeux transversaux.
Du fait de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, les rencontres ont été suspendues en 2021.

LE CONSEIL DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE

Le Conseil de Recherche et Prospective a poursuivi ses travaux sur la société inclusive. Avec un rôle d'espace intermédiaire entre l'Uniopss et le monde de la recherche ou la prospective, reliant acteurs et chercheurs, il s'agit d'élargir les analyses, de sortir d'une approche hyperspécialisée, de dépasser la réaction à l'agenda des réformes, de voir plus loin. Le Conseil a poursuivi et capitalisé les auditions engagées en 2019, afin de proposer une analyse consolidée au Congrès de l'Uniopss.

Présidé par Robert Lafore, professeur émérite en droit public à l'IEP de Bordeaux et animé par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective, il associe Amélie Artis (maître de conférences en Économie, responsable du Parcours « Développement et Expertise de l'Économie sociale », Sciences Po Grenoble, PACTE Cnrs) ; Francis Calcoen (ancien président de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais, ancien membre du Bureau de l'Uniopss) ; Jacques Defourny (Centre d'Economie Sociale, Université de Liège) ; Philippe Eynaud (professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Panthéon Sorbonne, membre du Haut Conseil à la vie associative) ; Hugues Feltesse (personne qualifiée) ; André Flageul (administrateur de UNA) ; Florence Gallois (maître de conférences en sciences économiques à l'Université Reims Champagne-Ardenne, Laboratoire Regards) ; Olivier Giraud (directeur de recherche au CNRS, co-directeur du LISE-CNAM) ; Catherine Humbert (directrice de l'Uriopss Grand-Est) ; Céline Marival (chercheuse indépendante, secteur associatif médico-social, politiques du handicap) ; Henry Noguès (professeur honoraire de l'université de Nantes) ; Johan Priou (directeur de l'Uriopss Centre) ; Patricia Sitruk (membre du Bureau de l'Uniopss) ; Patrick Doutreligne (président de l'Uniopss), Jérôme Voiturier (directeur général de l'Uniopss).

Les représentations de l'Uniopss

L'Uniopss assure plus d'une centaine de représentations au sein d'organismes nationaux du secteur sanitaire, social et médico-social, ainsi qu'au sein d'organismes relevant de l'économie sociale et solidaire. Ces représentations sont assurées pour partie par des salariés de l'Uniopss et pour partie par des administrateurs ou représentants des adhérents nationaux et des Uriopss, ainsi que par des bénévoles.

Les principales représentations en 2021

- **L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP),** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, et Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion Tarification Régulation à l'Uniopss.
- **La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA),** assurée par Etienne Petitmengin, président de la Commission « Autonomie et citoyenneté des PA/PH » de l'Uniopss (titulaire), et Céline Filippi, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des PA/PH à l'Uniopss (suppléante). L'Uniopss participe également aux travaux SERAFIN-PH, pilotés par la CNSA et la DGCS, (comité stratégique, groupe technique national et comité technique modèles de financement), assurés par Gwenaëlle Sebilo puis Chloé Blossier, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap à l'Uniopss, et Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion Tarification Régulation à l'Uniopss.
- **La Chambre française de l'ESS (ESS France),** assurée, au titre du Mouvement associatif par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.
- **Le Comité d'entente protection de l'enfance du Défenseur des droits,** assurée par Marie Lambert-Muyard, conseillère technique Enfances-Familles-Jeunesses à l'Uniopss.
- **Le Comité d'entente Santé du Défenseur des droits,** assurée par Laurie Fradin, conseillère technique Santé-ESMS à l'Uniopss.
- **Le Comité d'entente « Avancée en âge »,** assurée par Étienne Petitmengin, président de la commission « Autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap » à l'Uniopss.
- **Le Comité national de l'organisation sanitaire et sociale (CNOSS),** assurée, au titre de la section sociale, par Céline Filippi, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des PA/PH à l'Uniopss (titulaire) et Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion Tarification Régulation à l'Uniopss ; au titre de la section sanitaire par Laurie Fradin, conseillère technique Santé-ESMS à l'Uniopss.
- **Le comité partenarial Petite Enfance de la Caisse nationale des Allocations Familiales (CNAF),** assurée par Marie Lambert-Muyard, conseillère technique Enfances-Familles-Jeunesses à l'Uniopss.
- **Le Comité de suivi de la Complémentaire Santé Solidarité,** assurée par Manon Jullien, conseillère technique Lutte contre les exclusions à l'Uniopss (titulaire) et Laurie Fradin, conseillère technique Santé-ESMS à l'Uniopss (suppléante).
- **Le Comité de suivi DALO,** assurée par Jeanne Dietrich, conseillère technique Hébergement-Logement à l'Uniopss (titulaire) et Gilles Desrumaux, président du groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss (suppléant).
- **Le comité Structures du numérique en santé et le Comité stratégique du Programme ESMS numérique**, assurée par Laurie Fradin, conseillère technique Santé-ESMS à l'Uniopss.
- **La Commission de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance des personnes vulnérables,** assurée par Céline Filippi, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des PA/PH à l'Uniopss (titulaire) et Gwenaëlle Sebilo, conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap à l'Uniopss.
- **La Conférence nationale de santé (CNS),** assurée par Danièle Jourdain-Menninger, présidente de la Commission « Santé » de l'Uniopss (titulaire), et Laurie Fradin, conseillère technique Santé-ESSMS à l'Uniopss (suppléante).
- **Le Conseil économique, social et environnemental (CESE),** assurée par Danièle Jourdain-Menninger, au titre du Mouvement Associatif, présentée par l'Uniopss.
- **Le Conseil national de l'habitat (CNH),** assurée en tant que titulaires par Manuel Domergue (Fondation Abbé Pierre) et Michel Roux (Fapil) et en tant que suppléants par Jeanne Dietrich, conseillère technique Hébergement-Logement à l'Uniopss et Aude Pinault (Unhaj).
- **Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH),** assurée par Etienne Petitmengin, président de la Commission « Autonomie et citoyenneté des PA/PH » de l'Uniopss et Gwénaëlle Sebilo, puis Chloé Blossier, conseillères techniques Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap à l'Uniopss. Gwénaëlle Sebilo a animé la Commission « Organisation institutionnelle » et l'Uniopss fut aussi présente à la commission « Santé, bien-être et bientraitance » avec la participation de Laurie Fradin, conseillère technique Santé-ESMS et à la commission « Formation, emploi ordinaire et adapté et travail protégé » avec la participation d'Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss.
- **Le Conseil national de l'information statistique (CNIS),** assurée par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective à l'Uniopss, et Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss.
- **Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE),** assurée par Christophe Devys, président de la commission « Lutte contre les exclusions » de l'Uniopss et du collectif ALERTE (titulaire) et Manon Jullien, conseillère technique Lutte contre les exclusions à l'Uniopss (suppléante).
- **Le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE),** assurée, pour les séances plénières, par Emilie Casin-Larretche, Apprentis d'Auteuil (titulaire) et Francine Kosmann OSE (suppléante) ; Katy Lemoigne, Association Chantelair/Uriopss Pays-de-la-Loire (titulaire) et Sophie Laurant, Uniopss (suppléante) ; Jean-Pierre Rosenczveig, Uniopss (titulaire)) Stéphane Landreau, Citoyens et Justice (suppléant) ; Guy Zolger, Fédération de l'Entraide protestante (titulaire) et Thierry Louzy, Fondation de l'Armée du Salut (suppléant). ***L'Uniopss est par ailleurs représentée dans les groupes de travail suivants :*** « Gouvernance et termes de la prévention et protection de l'enfance » : Jean-Pierre Rosenczveig - Katy Lemoigne - Guy Zolger ; « Collège des enfants et jeunes protégés » : Isabelle Léomant, Uniopss - Guy Zolger ; « CNPE- Saisine sur les évolutions du droit en matière de violences sexuelles sur mineurs » : Jean-Pierre Rosenczveig et « Saisine sur le projet de loi Enfance : Jérôme Voiturier, Katy Lemoigne, Emilie Casin Larretche, Baptiste Cohen et Jean-Pierre Rosenczveig.
- **Le Conseil social de l'habitat (CSH),** assurée par Jeanne Dietrich, conseillère technique Hébergement-Logement à l'Uniopss (titulaire) et Bernard Usquin, administrateur Habitat et Humanisme (suppléant).
- **Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS),** assurée, au titre du Mouvement associatif, au niveau de la commission plénière, par Annette Glowacki, présidente de l'Uriopss Hauts-de-France. Plusieurs salariés de l'Uniopss participent en tant qu'experts aux travaux des commissions du CSESS (notamment Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours et Jérôme Voiturier, directeur général).
- **La Convention relative au développement durable** entre l'État (ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et ministère des Solidarités et de la Santé), l'ANAP et les fédérations du secteur sanitaire, social et médico-social, assurée par Isabelle Léomant,

conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss.

- **La Cour nationale de la tarification sanitaire et sociale,** assurée par Aurélie Valleix, conseillère technique Gestion Tarification Régulation à l'Uniopss.
- **L'EPN12 au Conservatoire national des arts et métiers** (conseil d'administration réunissant l'équipe pédagogique des formations santé/social), assurée par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective à l'Uniopss.
- **L'Espace Recherche et Prospective (ERP),** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss et Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective à l'Uniopss.
- **L'European Anti Poverty Network (EAPN) France et Europe,** dont la présidence est assurée par Guy Janvier, bénévole. Jeanne Dietrich, conseillère technique Hébergement-Logement à l'Uniopss y participe et assure par ailleurs la représentation d'EAPN France auprès du Comité Stratégique d'EAPN Europe.
- **La Fondation Crédit Coopératif,** assurée par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective à l'Uniopss.
- **La Fondation Partage et Vie,** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.
- **Le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA),** assurée par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss (Famille), Alain Villez (Age), président des Petits Frères des Pauvres (suppléante Céline Filippi), et Marie Lambert-Muyard, conseillère technique Enfances-Familles-Jeunesses à l'Uniopss.
- **Le Haut conseil du travail social (HCTS),** assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss et Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss. Participation à la Commission permanente ainsi qu'à différents groupes de travail.
- **La Haute Autorité de Santé,** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss et Laurie Fradin, conseillère technique Santé-ESMS, en tant que membre du comité de concertation de la commission en charge du social et du médico-social.
- **Le Mouvement associatif,** assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss (titulaire), vice-président en charge de la Commission « Économie », et Annette Glowacki, présidente de l'Uriopss Hauts-de-France. Plusieurs salariés de l'Uniopss participent en tant qu'experts aux travaux des commissions du Mouvement associatif (Isabelle Léomant notamment).
- **L'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS),** assurée par Patrick Doutreligne, président et Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.

L'organisation opérationnelle de l'Uniopss

L'Uniopss est dirigée par un directeur général, nommé par le Conseil d'administration sur proposition du Bureau.

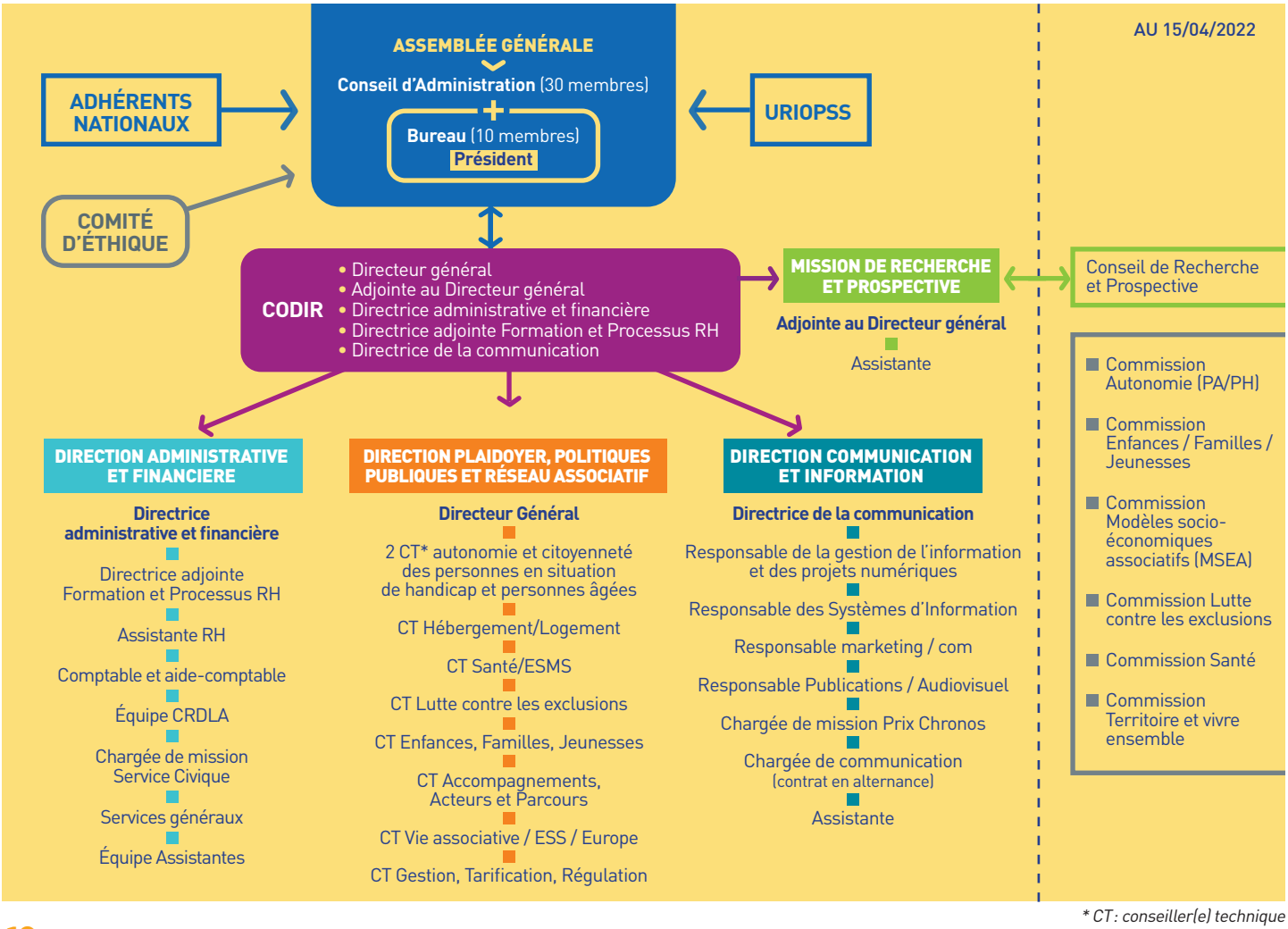

** CT : conseiller(e) technique*

- **L'Observatoire national de la qualité de vie au travail des professionnels de santé et du médico-social,** assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss, en tant que membre expert.
- **Réseau des référents QVT des ARS porté par la DGCS,** assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss.
- **Sogama Conseil,** assurée par Olivier Joël, administrateur de l'Uniopss et de la Fédération de l'Entraide Protestante.

Les commissions et groupes de concertation de l'Uniopss (au 31 décembre 2021)

Les commissions permettent à l'Union, par le canal de ses adhérents, de prendre en compte les réalités du terrain afin de les traduire en une réflexion sur les évolutions de la demande sociale et sur l'adéquation à celle-ci des politiques, et d'élaborer des propositions d'évolution des politiques publiques.

Les commissions sont composées librement par les adhérents volontaires, Uriopss et adhérents nationaux.

Leur président(e) est désigné(e) par le président de l'Uniopss, après avis du Conseil d'Administration : leur mandat est de 3 ans renouvelable une fois. L'animation des commissions est assurée par le (ou les) conseiller(s) technique(s) compétent(s) de l'équipe de l'Uniopss. Il peut être fait appel au concours de personnalités et d'experts extérieurs au mouvement.

Les président(e)s des commissions non élu(e)s participent au Conseil d'Administration avec voix consultative. C'est le Conseil d'Administration qui juge en dernier ressort de la pertinence des prises de position proposées par les commissions.
Les commissions peuvent se doter d'un Bureau, composé de référents techniques susceptibles de se réunir ou de se concerter en cas d'urgence et assurant les liaisons courantes avec le directeur général de l'Uniopss. Elles organisent librement leur travail, celui-ci pouvant être décliné dans des « groupes de concertation », réunis autour d'une thématique spécifique. Les commissions sont appelées à présenter périodiquement l'état de leurs travaux devant le Bureau ou le Conseil d'Administration de l'Uniopss. Les présidents et animateurs de ces commissions veillent à assurer la liaison avec le Conseil de Recherche et Prospective et la Direction information et communication de l'Uniopss.

COMMISSION « ENFANCES FAMILLES JEUNESSES »

Président : Jean-Pierre Rosenczveig
Conseillère technique : Marie Lambert-Muyard, Conseillère technique puis Jérôme Voiturier, directeur général

Groupes de concertation

« Petite enfance et parentalité »
« Protection de l'enfance et de la jeunesse »
« Protection des Mineurs non accompagnés MNA)»
Animation : Jérôme Voiturier

COMMISSION « AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP »

Président : Étienne Petitmengin
Conseillères techniques : Céline Filippi, CT Autonomie et Citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ; Chloé Blossier, CT Autonomie et Citoyenneté des personnes en situation de handicap

Groupes de concertation

« Personnes âgées/Personnes handicapées »
Animation : Céline Filippi, Chloé Blossier
« SERAFIN-PH »
Animation : Aurélie Valleix et Chloé Blossier

COMMISSION « LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS »

Président : Christophe Devys
Conseillères techniques : Manon Jullien, CT Lutte contre les exclusions ; Jeanne Dietrich, CT Hébergement-Logement

Groupes de concertation

« Prévention Hébergement Logement »
Président : Gilles Desrumaux, référent Hébergement-Logement d'ALERTE
Animation : Jeanne Dietrich

« ALERTE-Partenaires sociaux »
Président : Christophe Devys, avec l'appui de Manon Jullien, Jeanne Dietrich
20 membres et 9 partenaires sociaux employeurs et salariés

« GRI (Groupe Réseau Insertion) »
Président : Christophe Devys
Animation : Manon Jullien, avec l'appui de Jeanne Dietrich

« GRI dédié aux questions d'hébergement et de logement »
Président : Gilles Desrumaux, référent Hébergement-Logement d'ALERTE
Animation : Jeanne Dietrich

COMMISSION « TERRITOIRES ET VIVRE ENSEMBLE »

Co-Présidents : Jean-Pierre Duport, Hugues Feltesse

COMMISSION « MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES ASSOCIATIFS »

Président : Henry Noguès
Conseillères techniques : Isabelle Léomant, CT Accompagnement, Acteurs et Parcours ; Aurélie Valleix, CT Gestion-Tarification-Régulation

Groupes de concertation

« Outillage de la vie associative »

« Enjeux européens » : inter-commission « Territoires et vivre ensemble » et « Modèles socio-économiques associatifs »

Groupes de concertation Uniopss-Uriopss sur l'analyse des pratiques et des réformes

« Gestion, Tarification, Régulation »
Animation : Laurie Fradin, CT Santé-ESMS

« Droit social »
Animation : Isabelle Léomant

COMMISSION « SANTÉ »

Présidente : Danièle Jourdain-Menninger
Conseillère technique : Laurie Fradin, CT Santé-ESMS

Groupe de concertation

« Santé mentale »
Référent : Jean-Luc Brière
Animation : Laurie Fradin

« Numérique en santé »
Animation : Laurie Fradin

PARTIE 2

TEMPS FORTS & ACTIVITÉ 2021

14 **ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

16 **L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES**

18 **TEMPS FORTS 2021**

24 **ACTIVITÉ 2021**

- Recherche et Prospective > P.24
- Vie associative et économie sociale et solidaire > P.26
- Travail social, emploi, ressources humaines, développement durable > P.28
- Gestion, tarification, régulation > P.30
- Santé > P.32
- Lutte contre les exclusions > P.34
- Enfances Familles Jeunesses > P.36
- Autonomie et Citoyenneté des Personnes Âgées et des Personnes en situation de handicap > P.38
- Semaine Bleue – Prix Chronos > P.42
- Service Civique > P.44
- Centre de ressources DLA solidarités – santé > P.46
- Formation > P.48
- Communication et information > P.50

ÉDITO

Jérôme Voiturier
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIOPSS

2021 UNE ANNÉE À DÉFENDRE LES PROFESSIONNELS DE L'HUMAIN, AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'année 2021 a été marquée par un double mouvement. D'un côté, une activité encore impactée par la crise sanitaire Covid-19, qui nous a amené à reporter de nouveau notre Congrès en Mai 2022, mais aussi une année caractérisée par des retards pris dans des dossiers gouvernementaux (abandon de la concertation sur le revenu universel d'activité, abandon d'un projet de loi Autonomie...) et, dans le même temps, par une préparation des sujets en vue d'une année électorale 2022 qui invite les pouvoirs publics à accélérer certaines priorités et s'accompagne d'une forte mobilisation de notre réseau.

L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS : LA PRIORITÉ ABSOLUE

Tout au long de l'année 2021, tous secteurs confondus, le réseau Uniopss et ses adhérents se sont mobilisés autour de l'attractivité des métiers des professionnels du soin et de l'accompagnement. Reconnus comme indispensables et dont l'action a été unanimement saluée pendant les différentes périodes de confinement de l'année 2020, les professionnels de l'Humain s'attendaient à ce que leur importance dans l'accompagnement des plus vulnérables soit reconnue à sa juste valeur et, en premier lieu, par une revalorisation salariale. Ce devait être l'objectif du Ségur de la santé.

Malheureusement, la déception a été à la mesure des attentes. Reconnaissance pour certains, lorsque d'autres, dont le rôle est pourtant aussi important, étaient ignorés.

L'Uniopss n'a eu de cesse de dénoncer l'oubli des professionnels du secteur social et médico-social du Ségur de la santé. Journée d'action nationale le 6 octobre et en région autour des Uriopss, courriers interfédéraux avec les grandes associations et les syndicats d'employeurs, rendez-vous multiples avec la mission Laforcade, saisine des élus de proximité... Nous avons constamment rappelé que cette situation mettait en danger un secteur privé non lucratif, dont la situation était déjà délabrée et qui peine depuis longtemps à recruter et à fidéliser ses personnels, particulièrement éprouvés durant la crise de la Covid-19.

DES CONTRIBUTIONS DE L'UNIOPSS POUR DES POLITIQUES SOCIALES AMBITIEUSES

La question de la rémunération n'est qu'un des aspects du manque d'attractivité des métiers de l'Humain. Sur cette question, notre réseau a apporté, dans le cadre de la **contribution à un projet de loi Autonomie publiée par l'Uniopss** en juillet 2021, des propositions pour rendre les métiers du *Care* et de l'Humain plus attrayants, en soutenant les démarches de qualité de vie au travail, en renforçant et en élargissant les opportunités de progression de carrières, et en redonnant du sens et de l'humanité à ces métiers.

Plus largement, nous avons proposé une **politique ambitieuse de l'Autonomie autour de 5 axes,** qui vont du soutien à la citoyenneté et des droits des personnes, à une transformation et une diversification de l'offre en favorisant l'innovation.

Cette volonté de porter une politique ambitieuse et systémique se retrouve également dans la contribution que nous avons écrite dans le cadre du **projet de loi relatif à l'enfance.**

Nous plaidons en effet pour que chaque enfant, chaque jeune, quelle que soit sa situation, puisse être accompagné et aidé dans le passage à l'âge adulte, dans un contexte où notre jeunesse, comme le rappelait le président de l'Uniopss dans une tribune publiée dans Médiapart, a souffert des conséquences de la crise Covid-19 et de l'isolement qui en a découlé.

> « La solidarité doit rester la valeur cardinale de notre modèle de protection sociale. »

UNE ANNÉE DE CONSTRUCTION DU PLAIDOYER POUR LES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

2021 a été également une année de mobilisation du réseau Uniopss et de ses adhérents en vue des échéances électorales et en premier lieu de l'élection présidentielle.

Inquiète **des tendances de fond qui fragilisent notre modèle social** (montée de l'individualisme, crise de confiance dans les institutions et dans la démocratie représentative, maintien voire accroissement des inégalités sociales et territoriales, découragement des professionnels de l'Humain) et **qui se traduisent par des tensions** sur l'accompagnement des personnes, sur le rôle des corps intermédiaires et leur capacité à proposer des solutions innovantes et plus généralement sur la complémentarité entre les politiques d'État et les politiques construites sur les territoires, l'Uniopss, dans un **plaidoyer pour un modèle social solidaire renouvelé,** rappelle quelques lignes de force autour de la solidarité, qui doit rester la valeur cardinale de notre modèle de protection sociale.

Pour construire cette contribution, l'Uniopss a mobilisé ses six commissions (Autonomie ; Santé ; Enfances Familles Jeunesses ; Territoires et Vivre Ensemble ; Modèles socio-économiques associatifs ; Lutte contre les exclusions), ses adhérents nationaux, les Uriopss et sa gouvernance tout au long de l'année 2021.

C'est l'occasion ici de remercier chacune et chacun pour sa participation et son apport à ce document.

Ce plaidoyer, présenté dans les premiers jours de l'année 2022, a permis d'interroger les candidats à l'élection présidentielle. Les réponses qu'ils nous ont apportées ont été analysées lors d'une web-émission, au cours de laquelle nous avons pu souligner les **« faiblesses » des questions sociales dans le débat public.**

UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION RENFORCÉE

C'est aussi l'une des nouveautés de 2021. Dans le cadre de la dynamique d'évolution de la politique de communication et d'information de l'Uniopss, avec une présence accrue sur les réseaux sociaux depuis quelques années, le Conseil d'administration a décidé de lancer une Web-TV. **« Solidarités TV »**, la chaîne du réseau Uniopss-Uriopss, a ainsi vu le jour sur YouTube en janvier 2021.

Six émissions, diffusées tout au long de l'année 2021, ont permis de présenter des débats sur l'innovation, la participation, le numérique, la société inclusive. Ce format a trouvé son public et son audience et répond à cette volonté de l'Uniopss d'apporter les débats sur le **devenir de notre modèle de protection sociale** au grand public.

Comme on peut le voir, en 2021, l'Uniopss s'est donc attachée à répondre aux attentes de son réseau.

À travers nos publications et notre présence accrue dans les « médias », nous avons renforcé la **valorisation d'un secteur privé non lucratif de solidarité,** dont la spécificité et les valeurs sont plus que jamais essentielles, au regard des dérives de certaines structures du secteur commercial, que nous pouvons constater en ce début d'année 2022.

En mobilisant nos adhérents et les Unions régionales et en organisant la concertation, nous avons défendu des propositions ambitieuses de réformes systémiques des politiques sociales dans le cadre des projets gouvernementaux.

Enfin, notre plaidoyer pour un modèle social solidaire renouvelé, élaboré au cours de l'année 2021, rappelle que celui-ci doit avoir pour ligne directrice **la résorption des inégalités et la défense des intérêts des personnes vulnérables et fragiles.**

L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES

+/- **20** amendements proposés lors du PLFSS 2022

+/- **100** réunions par semaine en moyenne (ministères, administrations centrales...)

750 sessions de formation

dont **178** classes virtuelles

238 446 visiteurs différents sur les portails web

270 nouveaux volontaires en Service Civique accueillis

+ de **1 300** structures accompagnées par le DLA (Dispositif local d'accompagnement)

+/-
35
communiqués de presse

et

315
retombées médiatiques

10 498
abonnés au compte Twitter de l'Uniopss

+

510
abonnés en 1 an

29
numéros du Flash Info Covid-19 entre janvier et juillet 2021

+/-
100
représentations
au sein d'organismes nationaux du secteur sanitaire, social, médico-social et de l'ESS

5 800
abonnés

+/-
190
réunions de commissions et groupes de travail animées par l'Uniopss

3 437
fiches d'expertise produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS : le réseau Uniopss-Uriopss se mobilise !

Difficultés de recrutements, manque de reconnaissance, épuisement des personnels… Face à la crise qui touche les métiers du soin et de l'accompagnement, le réseau Uniopss-Uriopss a multiplié les alertes en direction des pouvoirs publics, ainsi que les opérations de sensibilisation.

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DÉJÀ, LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS ALERTE sur la situation tendue vécue par les structures des champs de la santé, du social et du médico-social, dans un contexte de transformation de l'offre. La crise sanitaire n'a fait qu'amplifier ces tensions.

TOUTES CES DIFFICULTÉS NE SONT PAS SANS CONSÉQUENCE sur la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes vulnérables, qu'il s'agisse de personnes âgées, en situation de handicap, de jeunes enfants ou adolescents, de personnes exclues ou en difficultés sociales.

FACE À L'URGENCE D'AGIR EN FAVEUR DE L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE LA SOLIDARITÉ, le réseau Uniopss-Uriopss a déployé, sur l'ensemble du territoire, de nombreuses actions et interpellations.

JOURNÉE DE MOBILISATION NATIONALE LE 6 OCTOBRE, conférences et communiqués de presse, courriers aux ministres, aux préfets, auditions, motions, rassemblements en régions…, furent l'occasion pour le réseau Uniopss-Uriopss de donner de la visibilité à cette crise des métiers de l'humain et d'insister sur plusieurs priorités, parmi lesquelles : la revalorisation des salaires de l'ensemble des professionnels du soin et de l'accompagnement, le déploiement de parcours de formation, l'amélioration de la qualité de vie des professionnels ou encore la mise en place d'une politique de prévention face aux risques psycho-sociaux.

UNE PUBLICATION POUR VALORISER l'innovation associative !

« LES ASSOCIATIONS RÉINVENTENT L'INNOVATION » : TEL EST LE TITRE DU DERNIER OUVRAGE ÉDITÉ PAR L'UNIOPSS EN JANVIER 2021.
Cette publication est l'occasion de déconstruire un certain nombre d'idées reçues autour de l'innovation et des associations.
Au travers d'analyses d'experts et d'expériences vécues sur le terrain, l'objectif est de mettre en lumière le potentiel de créativité et d'invention du monde associatif.
Il s'agit aussi de proposer aux acteurs un matériau de réflexion relié à de nombreuses expériences sur les territoires.
L'ouvrage, qui fait partie de la collection « Les Cahiers de l'Uniopss », a été présenté lors de la première web-émission diffusée le 26 janvier, lors du lancement, par l'Uniopss, de la chaine Solidarités-TV.

ASSISES DE LA SANTÉ MENTALE ET DE LA PSYCHIATRIE : l'Uniopss fait entendre sa voix

SOUCIEUSE QUE LES ASSISES DE LA SANTÉ MENTALE ET DE LA PSYCHIATRIE PERMETTENT LA PARTICIPATION DE TOUTES ET TOUS, l'Uniopss a signé une lettre ouverte collective en ce sens au printemps 2021.
L'Union a aussi exprimé un avis collectif sur les mesures annoncées à l'issue des Assises, indiquant notamment le souhait que l'effort soit poursuivi au-delà de 2022.
Tout en saluant la plupart des annonces, l'Uniopss et ses adhérents ont exprimé des inquiétudes sur les moyens alloués. Ils ont également plaidé pour une approche plus transversale des politiques conduites dans ce domaine.

RÉFORME DE LA TARIFICATION DES SSIAD : le réseau Uniopss-Uriopss contribue

DANS LE CADRE DES TRAVAUX PILOTÉS PAR LA DGCS, relatifs à l'évolution du modèle de tarification des SSIAD, le réseau Uniopss-Uriopss a produit, le 23 juillet 2021, une contribution. Celle-ci énonce un certain nombre de propositions, de prérequis et de points d'alerte.
Le réseau Uniopss-Uriopss plaide notamment pour une simplification et une coordination du parcours de la personne accompagnée, une adéquation des moyens du service avec les besoins du territoire et une amélioration de l'attractivité du secteur.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ DES JEUNES : une priorité pour l'Uniopss

À PLUSIEURS REPRISES DURANT L'ANNÉE 2021, L'UNIOPSS A PORTÉ L'IMPORTANCE D'AGIR EN DIRECTION DES JEUNES, FORTEMENT TOUCHÉS PAR LA CRISE SANITAIRE. Auditionnée par Fiona Lazaar, présidente du Conseil national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'Uniopss a ainsi insisté sur la nécessité de déployer plus fortement les politiques d'aller-vers, afin de ne laisser aucun jeune en dehors de dispositifs d'accompagnement et de prestations monétaires, notamment les jeunes les plus en rupture.
De son côté, le collectif ALERTE, animé par l'Uniopss, a mené une réflexion autour de la mise en place d'un revenu décent dès 18 ans pour les plus précaires.
La question de l'accès des jeunes à un revenu a été, par ailleurs, particulièrement investie par l'Uniopss et le collectif ALERTE, *via* la publication d'une lettre ouverte au président de la République, mais aussi *via* la participation aux réunions ministérielles autour de la mise en place d'un contrat d'engagement jeune. Sur ce point, l'Union plaide pour la création d'un droit ouvert, sans limitation de durée, assorti d'un accompagnement renforcé.
L'Uniopss a aussi porté un plaidoyer pour l'insertion dans le logement des jeunes salariés précaires auprès de la DHUP et du ministère du Logement. Ces alertes ont contribué à la mise en place, en février 2021, d'une aide ponctuelle par Action Logement de 1 000 euros à l'égard de certains jeunes, l'Uniopss continuant, par ailleurs, de plaider pour le déploiement de mesures plus structurelles…

LOI AUTONOMIE : l'Uniopss produit une contribution détaillée

EN VUE DE L'EXAMEN D'UNE GRANDE LOI PROMISE SUR LE SUJET, L'UNIOPSS A RENDU PUBLIQUE, LE 13 JUILLET 2021, SA CONTRIBUTION AUX RÉFLEXIONS SUR LES POLITIQUES DE L'AUTONOMIE. Le texte, présenté en cinq parties sous la forme de 33 fiches très détaillées, a été transmis à Olivier Véran, Brigitte Bourguignon et Sophie Cluzel, ainsi qu'à la DGCS, à la CNSA et à l'ensemble des parlementaires.

Établie de manière transversale et concertée, elle reflète les préoccupations et recommandations d'acteurs de terrain.

La contribution regroupe des propositions qui s'attachent à soutenir la citoyenneté et les droits des personnes, à faire évoluer la gouvernance, le pilotage et l'articulation des politiques de l'autonomie, mais également à revoir les modalités de financements du secteur de l'aide à domicile et des Ehpad en premier lieu, pour innover, faire évoluer, diversifier l'offre et favoriser l'attractivité des métiers.

DÉFINITION DES COMMUNAUTÉS 360 : l'Uniopss apporte sa contribution

LE 11 FÉVRIER, L'UNIOPSS A REMIS LA CONTRIBUTION DE SON RÉSEAU, AUX TROIS PILOTES DES « COMMUNAUTÉS 360 » : la secrétariat d'État en charge des Personnes handicapées, la CNSA et à la DGCS.

Cette contribution transversale, issue d'un groupe de travail mis en place spécifiquement, reflète les préoccupations et recommandations d'acteurs de terrain, dans un contexte encore fortement contraint par la gestion de la crise sanitaire.

Si l'Uniopss partage les fondamentaux de la démarche (l'autodétermination, la place des pairs, la coopération des acteurs, la transformation de l'offre, la gouvernance partagée…), elle souligne que cette démarche doit être intégrée à la réflexion plus large de la construction de la 5e branche de la Sécurité sociale (périmètre, financement et gouvernance) et de la transformation de l'offre médico-sociale. Le secteur a besoin d'avoir une vision d'ensemble et cohérente, une gouvernance rénovée et des financements à la hauteur des enjeux qui devront se traduire dans une loi pour l'autonomie.

DÉCONJUGALISATION DE L'AAH : l'Uniopss partie prenante de la mobilisation !

FACE AU REFUS DU GOUVERNEMENT ET DE SA MAJORITÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE D'ADOPTER LA « DÉCONJUGALISATION » de l'allocation aux adultes handicapés, l'Uniopss, aux côtés d'autres organisations, a appelé à des rassemblements partout en France en septembre et octobre.

Le président de l'Uniopss a participé à un rassemblement le 16 septembre place de la République : il a rappelé, à cette occasion, que l'AAH ne constituait pas un minima social mais avait vocation à compenser l'impossibilité, pour ces personnes en situation de handicap, de travailler, soulignant qu'il était donc inacceptable qu'elles ne puissent pas conserver leur indépendance financière vis-à-vis de leur conjoint.

L'Uniopss a également signé une lettre ouverte adressée aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat pour solliciter la convocation d'une commission mixte paritaire.

UN NOUVEAU NOM POUR LE CRDLA porté par l'Uniopss !

SOLIDARITÉS – SANTÉ : CE NOUVEAU NOM DU CENTRE DE RESSOURCES DLA PORTÉ PAR L'UNIOPSS, plus clair et plus en adéquation avec les termes utilisés aujourd'hui dans notre secteur, permet de mettre en avant le caractère pluriel des solidarités. Par ailleurs, au sein de l'économie sociale et solidaire, le secteur des solidarités et de la santé comprend l'ensemble des associations, fondations, mutuelles, entreprises adaptées, coopératives et entreprises reconnues par la loi du 31 juillet 2014, qui s'adressent aux publics vulnérables ou en besoin d'une réponse sociale, médico-sociale, éducative, de santé, d'émancipation et d'autonomie.

Le changement de nom a été rapidement approprié par le réseau DLA et salué par les partenaires du CRDLA et ses financeurs : le secrétariat d'État en charge de l'ESS, la Banque des territoires - Groupe Caisse des dépôts et le Fonds Social Européen.

LA SEMAINE BLEUE a fêté ses 70 ans !

Coordonnées par l'Uniopss, la Semaine Bleue, Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société.

LE 1er OCTOBRE 2021, ELLE A CÉLÉBRÉ SES 70 ANS AU MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ, EN PRÉSENCE DE BRIGITTE BOURGUIGNON, MINISTRE DÉLÉGUÉE À L'AUTONOMIE.

L'occasion de (re)découvrir l'histoire et les combats de la Semaine Bleue depuis 1951 *via* une rétrospective animée et de récompenser les initiatives les plus emblématiques de l'année, mettant en avant le rôle des aînés dans la vie sociale, économique et culturelle, ainsi que l'importance des liens entre les générations.

CE 70e ANNIVERSAIRE A PERMIS ÉGALEMENT À LA SEMAINE BLEUE DE PRENDRE UN NOUVEAU SOUFFLE et de sensibiliser le grand public à ses valeurs. Elle a ainsi dévoilé un nouveau logo, accompagné de la signature : *« À tout âge, ensemble ! »*. Ce nouveau logo est porteur de l'ADN de la Semaine Bleue : il illustre les liens intergénérationnels, symbolisé par un ruban formant deux personnages, ainsi que le regard positif qu'apporte la Semaine Bleue sur le vieillissement.

SERVICE CIVIQUE : un agrément renouvelé pour la période 2021-2024

EN AOÛT 2021, L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE A RENOUVELÉ L'AUTORISATION D'AGRÉMENT POUR LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES.

Cet agrément permet à l'Uniopss de poursuivre son engagement croissant dans le dispositif, en continuant de proposer aux jeunes qui souhaitent s'engager des missions de qualité au service des personnes les plus vulnérables.

À noter qu'en 2021, l'Uniopss a rejoint la mobilisation Service Civique Solidarité Seniors (SC2S). L'objectif de SC2S est d'ancrer le Service Civique dans le secteur du « Grand Âge », en mobilisant massivement les jeunes dans tous les établissements d'accueil et/ou de soutien aux personnes âgées. L'Uniopss a engagé ses premiers volontaires dans SC2S en fin d'année 2021.

LANCEMENT DE Solidarités TV la chaine du réseau Uniopss-Uriopss !

Rassembler, partager, débattre, mettre en valeur toute la créativité et la diversité de l'action associative… Tels sont les objectifs de Solidarités TV, la Web TV qui a été lancée le 26 janvier 2021 par l'Uniopss, avec le soutien du Crédit Coopératif.

DURANT L'ANNÉE 2021, SOLIDARITÉS-TV A PROPOSÉ UNE SÉRIE DE 6 ÉMISSIONS consacrées à l'innovation associative sous toutes ses formes. Un parti pris riche de sens, alors que les associations n'ont pas cessé d'inventer de nouvelles formes de solidarité lors de la crise inédite qu'a traversée notre pays.

PRÉSENTÉE SOUS FORME DE PLATEAU-TV, ponctuée de reportages de terrain, Solidarités TV met en scène des experts, des penseurs issus d'horizons variés, ainsi que des acteurs associatifs porteurs d'innovation. Une occasion de proposer une réflexion commune pour une transformation en profondeur de la société.

CHAQUE ÉMISSION, DIFFUSÉE EN DIRECT, a été élaborée en collaboration avec deux Uriopss, permettant de donner une visibilité forte aux dynamiques à l'œuvre sur les territoires.

Numérique, participation, société inclusive, avenir de notre protection sociale… Ces thématiques ont permis de mettre en lumière l'apport et la capacité d'invention des associations de solidarité.

POLITIQUES SOCIALES : l'Uniopss échange avec la présidence de la République

DANS LE CADRE DES RENCONTRES ORGANISÉES RÉGULIÈREMENT AVEC LES ASSOCIATIONS, la conseillère « solidarités, égalité femmes/hommes, lutte contre les discriminations » du président de la République, a échangé avec le président de l'Uniopss, le 12 avril 2021. Ce fut l'occasion, pour Patrick Doutreligne, d'évoquer la crise sanitaire qui a conduit le gouvernement à différer certaines réformes structurelles pourtant indispensables : Loi Grand âge et autonomie, revenu universel d'activité, service public de l'insertion et de l'emploi, protection de l'enfance… Il a souligné le risque que les difficultés financières qui marqueront la période post-Covid ne permettent pas à ces réformes sociétales d'aboutir, voire entrainent une diminution de notre protection sociale.

ASSURANCE CHÔMAGE : NON à une réforme injuste !

LE GROUPE ALERTE-PARTENAIRES SOCIAUX, ANIMÉ PAR L'UNIOPSS, a décidé de s'élever contre la levée des suspensions de certaines modalités présentes dans la réforme de l'assurance chômage, proposées par le Conseil d'État, au travers d'une tribune publiée le 13 mai 2021 dans Le Monde. Cette interpellation, co-signée par des membres du collectif ALERTE, son président mais aussi par Laurent Berger (CFDT) et Philippe Martinez (CGT), pointait la mauvaise temporalité de la poursuite de la mise en œuvre de cette réforme en sortie de crise sanitaire, mais également les effets délétères qu'elle aurait sur les travailleurs les plus précaires et les jeunes.
Les signataires se sont félicités de voir certaines dispositions suspendues à nouveau par le Conseil d'État. Toutefois, ces suspensions ont une nouvelle fois été annulées en octobre et décembre derniers...

STRATÉGIE PAUVRETÉ : l'Uniopss, partie prenante du Comité d'évaluation

LE COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ est présidé par Louis Schweitzer et piloté par France Stratégie. Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, fait partie des responsables associatifs membres de cette instance. Il a ainsi pris la parole à plusieurs reprises durant l'année 2021, invitant à tirer les leçons de la crise Covid, qui a été marquée par un accroissement des inégalités. Il a plaidé pour que certaines mesures conjoncturelles mises en place durant la crise sanitaire, comme la gratuité des crèches pour certaines familles, puissent être pérennisées sur le long terme. Il a également évoqué le logement, un des secteurs oubliés, qui constitue pourtant la première cause d'exclusion et de pauvreté.

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS : l'Uniopss auditionnée

L'UNIOPSS A ÉTÉ AUDITIONNÉE LE 5 FÉVRIER PAR LES INSPECTIONS GÉNÉRALES DES AFFAIRES SOCIALES (IGAS), DE L'ADMINISTRATION (IGA) ET DE LA JUSTICE (IGJ). Elle a remonté plusieurs dysfonctionnements du dispositif actuel de protection des MNA. Par ailleurs, l'accompagnement de ces enfants est parfois insuffisant et non adapté à leurs besoins.
L'Uniopss plaide pour un encadrement des appels à projets afin que les dispositifs de protection de l'enfance ne soient pas fragmentés en fonction des « statuts » des enfants protégés (avec une prise en charge au rabais pour les MNA). Elle a rappelé qu'il était impératif que les mineurs non accompagnés soient d'abord considérés comme des enfants afin de rendre effective leur protection, et ce dès la phase d'évaluation.

FORMATION : un campus numérique pour le réseau Uniopss-Uriopss

AU 1er MARS 2021, LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS S'EST DOTÉ D'UN CAMPUS NUMÉRIQUE DE FORMATION. Cette plateforme de formation à distance Moodle est à la fois un lieu de coopération entre les Uriopss pour une réponse adaptée aux besoins des adhérents, tout en offrant une très grande liberté pour chacun des organismes de formation du réseau. Plusieurs parcours de formation ont été créés et utilisés avec succès, comme Le kit SERAFIN-PH, kit pédagogique sur les nomenclatures des besoins des personnes en situation de handicap, créé en partenariat avec la CNSA.

NUMÉRIQUE EN SANTÉ ET TRANSITION DES ESMS : l'Uniopss s'implique

L'UNIOPSS A PARTICIPÉ À PLUS D'UNE VINGTAINE DE RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES SUR LE VIRAGE NUMÉRIQUE EN SANTÉ et le Programme ESSMS numérique en 2021. Elle a fait un travail d'explicitation et de pédagogie, par des interventions au sein de journées régionales.
L'Union a plus particulièrement travaillé à sensibiliser ses adhérents des secteurs sociaux (AHI, Protection de l'enfance) aux enjeux du Programmes ESSMS numérique.
Elle a régulièrement interpellé les pouvoirs publics sur ses inquiétudes quant aux modalités d'extension du Programme aux secteurs sociaux et demandé des travaux à la hauteur de ceux réalisés pour les secteurs médico-sociaux, afin de s'assurer de l'adaptation du Programme aux besoins.

RELIER LOCAL ET GLOBAL, COURT TERME ET MOYEN TERME, POUR TENTER D'AGIR DANS LA SOCIÉTÉ

La Mission de Recherche et Prospective de l'Uniopss (MRP) a poursuivi en 2021 son action dans une double perspective, qui consiste à développer une expertise spécifique et à nourrir la réflexion de l'Uniopss comme tête de réseau.

QUAND LA RECHERCHE ET LA PROSPECTIVE INFUSENT DANS L'EXPERTISE ET LES POSITIONNEMENTS

La MRP a contribué activement au pilotage du Congrès et des web-émissions lancées par l'Uniopss avec la Chaine Solidarités-TV. L'enjeu était de tenir une problématique mobilisatrice malgré les reprogrammations successives imposées par la pandémie de Covid. Avec la posture prospective adoptée par l'Uniopss, il s'agissait bien de conjuguer la vision « macro » des enjeux qui demeurent essentiels – la cohésion sociale, la vitalité démocratique, la mobilisation sur l'amélioration des politiques publiques, l'action pour un autre modèle de développement, le combat pour une société plus inclusive, humaine et solidaire – et l'ancrage « micro » dans la réalité des situations et des pratiques. Cette tension constructive a porté non seulement les apports aux web-émissions ou au Congrès – les plénières, les 5 ateliers proposés par la MRP – mais plus largement les différents travaux de l'année.

Le travail sur l'analyse et les prévisions économiques – dans le Document de rentrée sociale et par les parutions de la Note de conjoncture – a cherché à traduire la situation économique générale en questions critiques pour les associations.

L'enjeu central des statistiques publiques pour le champ social et la santé a été analysé et présenté lors d'un rendez-vous avec l'IGAS en février 2021, rejoignant les préoccupations portées au Conseil National de l'Information Statistique.

Le chapitre « prospective » du Document de rentrée sociale « Le monde d'après : ruptures choisies ou ruptures subies » a mis l'accent sur ce qui peut étayer une posture volontariste dans les projets pour l'après-crise.

Abordant les grands enjeux de la protection sociale, du développement durable, ou encore des choix de civilisation qui se jouent, l'analyse proposée a conclu sur les leviers possibles dans l'action des associations, ici et maintenant : elles peuvent peser sur les représentations collectives par leurs actions comme par leurs discours dans l'espace public, s'articuler aux citoyens militants qui les entourent, nouer des partenariats volontaristes dans les territoires, et avant tout, pour cela, ne pas renoncer à un « mode associatif » singulier mais au contraire le porter…

La valorisation concrète de ce « mode associatif » s'est traduite en 2021 par différents projets. **L'étude** lancée, avec le soutien du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, **sur les associations et la recherche** devrait permettre d'approfondir cette perspective.

Les travaux sur l'innovation, prolongeant les investigations antérieures et la publication du Cahier technique « Les associations réinventent l'innovation », ont permis d'approfondir l'observation des pratiques associatives, avec le travail sur une « base innovation » constituée d'expériences collectées auprès des adhérents ; la grille d'analyse en huit « clés » construite avec Elisabetta Bucolo et Philippe Eynaud (rapport aux publics/ au temps/aux normes/ aux politiques publiques/ au collectif/ à la transformation sociale/ à l'échelle/au territoire) a permis de construire au fil des mois une conviction forte : ce que les associations apportent sur le terrain avec leur rapport spécifique à l'innovation est insuffisamment connu, à défaut notamment d'un référentiel pertinent pour observer leurs pratiques. Il faut alors déployer tout un arsenal d'accompagnement – ingénierie, financement… – pour les soutenir, mais aussi promouvoir, en amont, une conception plus adaptée.

LA MISSION DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE DANS LA VIE DU MOUVEMENT UNIOPSS

Présidé par Robert Lafore, professeur émérite en droit public à l'IEP de Bordeaux et animé par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la mission de recherche et prospective, il associe Amélie Artis (maître de conférences en Économie, responsable du Parcours « Développement et Expertise de l'Économie sociale », Sciences Po Grenoble, PACTE CNRS) ; Francis Calcoen (ancien président de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais, ancien membre du Bureau de l'Uniopss) ; Jacques Defourny (Centre d'Économie Sociale, Université de Liège) ; Philippe Eynaud (professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Panthéon Sorbonne, membre du Haut Conseil à la vie associative) ; Hugues Feltesse (personne qualifiée) ; André Flageul (administrateur d'UNA) ; Florence Gallois (maître de conférences en sciences économiques à l'Université Reims Champagne-Ardenne, Laboratoire Regards) ; Olivier Giraud (directeur de recherche au CNRS, co-directeur du LISE-CNAM) ; Catherine Humbert (directrice de l'Uriopss Grand-Est) ; Céline Marival (chercheuse indépendante, secteur associatif médico-social, politiques du handicap) ; Henry Noguès (professeur honoraire de l'université de Nantes) ; Johan Priou (directeur de l'Uriopss Centre) ; Patricia Sitruk (membre du Bureau de l'Uniopss) ; Patrick Doutreligne (président de l'Uniopss), Jérôme Voiturier (directeur général de l'Uniopss).

Le Conseil de Recherche et prospective a poursuivi ses travaux sur la société inclusive. Avec un rôle d'espace intermédiaire entre l'Uniopss et le monde de la recherche ou la prospective, reliant acteurs et chercheurs, il s'agit

POURSUITE DU TRAVAIL AVEC LES ACTEURS DE TERRAIN

LE TRAVAIL AVEC LES ACTEURS DE TERRAIN, EN RÉGION, S'EST PROLONGÉ EN 2021 avec notamment la contribution aux travaux de **l'Espace Recherche Prospective (ERP),** dont les investigations ont ciblé le lien entre « faire association » et « faire société ». Il s'agissait plus précisément de travailler certaines questions critiques – les conceptions de la gouvernance et du management, les dynamiques sociales et relationnelles dans les équipes et avec les résidents – par lesquelles se joue la possibilité de conjuguer la gestion d'activités et le fait de porter un projet politique sociétal. L'Uniopss a participé aux groupes ERP animés sur le site PACAC et sur le site Auvergne Rhône-Alpes. **La MRP a aussi contribué avec l'Uriopss Grand-Est au séminaire de la Fondation Vincent de Paul sur « Développement Durable et RSO »,** en septembre: le défi consistait à animer sur 2 jours un travail interactif avec une centaine de participants – administrateurs et cadres – pour faire ressortir les points d'appui concrets de la perspective adoptée par la Fondation autour de quatre grands objectifs choisis parmi les 17 ODD promus par l'ONU. Cette rencontre passionnante n'a pu que conforter l'hypothèse selon laquelle visée, valeurs, conceptions fondamentales et pratiques gagnent à être appréhendées ensemble pour porter le sens de l'action dans les associations.

d'élargir les analyses, de sortir d'une approche hyperspécialisée, de dépasser la réaction à l'agenda des réformes, de voir plus loin. Le Conseil a poursuivi et capitalisé les auditions engagées en 2019, afin de proposer une analyse consolidée au Congrès de l'Uniopss.

Enfin, la MRP a contribué à la vie du mouvement Uniopss autour de chantiers spécifiques. L'appui au groupe « projet politique » a débouché sur la présentation de ce projet à l'Assemblée générale de l'Uniopss le 8 avril. L'étude sur **l'utilité sociale des têtes de réseau** lancée fin 2018 a passé le cap de l'appel à un consultant – la coopérative Ellyx – pour approfondir les représentations du sujet et l'appropriation des enjeux dans le réseau Uniopss. Le soutien à l'élaboration d'un **« projet de société »** a permis de capitaliser les travaux portés dans les Commissions pour proposer une structure générale du projet au Conseil d'administration en décembre.

Chiffres-clés 2021

ANIMATION DE RÉUNIONS
6 réunions du Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss.

REPRÉSENTATIONS
6 réunions avec l'Espace Recherche prospective; **5** réunions du CA de la Fondation Crédit Coopératif.

ANIMATION DE RÉSEAU
1 séminaire en région Grand-Est.

PRODUCTIONS
1 chapitre « Le monde d'après: ruptures choisies ou ruptures subies » dans le Document de rentrée sociale; **1** Cahier technique sur l'innovation publié en janvier 2021; **4** publications de la Note de Conjoncture; **1** webinaire avec les Banques Populaires sur les associations et l'innovation; **5** ateliers préparés pour le Congrès de l'Uniopss.

En Bref

Conseil d'administration de la Fondation Crédit coopératif, pour soutenir la valorisation des associations et des capacités d'innovation de l'ESS (5 réunions dont 1 séminaire sur les perspectives pour la Fondation).

Conseil d'administration de l'EPN 12 – équipe pédagogique santé social – du CNAM, pour construire des formations adaptées aux enjeux du secteur.

Représentation au CNIS pour contribuer à une approche transversale des enjeux connus des associations dans le champ social/médico-social/santé.

L'UNIOPSS DÉFEND LA SPÉCIFICITÉ ASSOCIATIVE

Au cours de l'année 2021, l'Uniopss s'est attachée à défendre les associations, dans plusieurs instances et concertations, dans le cadre des projets gouvernementaux et européens. Par ailleurs, l'Union a renforcé sa présence institutionnelle dans les différentes instances représentatives des associations et de l'ESS afin de faire entendre les spécificités du modèle associatif, en particulier dans les domaines de la solidarité. Enfin, au plus fort de la crise Covid-19, l'Uniopss a participé de nombreuses réunions avec les pouvoirs publics en vue de faire remonter les préoccupations de ses adhérents.

L'UNIOPSS SE MOBILISE SUR LE PROJET DE LOI CONFORTANT LE RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE

Tout au long de l'année 2021 et du processus parlementaire, l'Uniopss s'est opposée, avec le Mouvement associatif, à la suspicion générale portée par le texte sur les associations.
Si nous partageons l'enjeu de lutter contre toute forme de radicalisation et de séparatismes, la création d'un contrat d'engagement républicain pour l'ensemble des associations ne répond pas à cet objectif et menace les capacités des associations à mobiliser leur capacité d'interpellation des pouvoirs publics.
Ce contrat conditionne l'octroi des subventions et plus encore la délivrance des agréments à l'engagement à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public, dans une définition sujette à l'appréciation et l'interprétations des autorités administratives.
L'Uniopss a défendu le modèle de la Charte d'engagement réciproque qu'elle a co-signée avec la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, qui permet un dialogue entre les acteurs associatifs et les pouvoirs publics.

L'UNIOPSS PARTICIPE AUX RÉFLEXIONS SUR LA LUCRATIVITÉ LIMITÉE

La Commission européenne souhaitant se doter d'un plan d'action en faveur du développement de l'ESS en Europe, a soumis à la consultation une feuille de route devant servir aux travaux sur le cadrage et les bases légales de ce plan d'action.
Dans cette optique, ESS France a ouvert, en 2021, une réflexion avec plusieurs parties prenantes (le Labo de l'ESS, Finansol, le groupe VYV, le groupe MGEN, l'Institut Prospective et Sécurité en Europe) sur la reconnaissance du concept de lucrativité limitée au niveau européen.
L'Uniopss, qui est membre du Conseil d'administration d'ESS France, a participé aux travaux. Avec le Mouvement associatif, elle a plaidé, comme c'est le cas depuis de nombreuses années, pour une reconnaissance de la non-lucrativité au plan européen plutôt qu'à la reconnaissance de la lucrativité limitée. Cette position s'explique par les risques potentiels en termes d'impacts fiscaux et civils (quid de la reconnaissance d'utilité publique – RUP ?) que pourrait entrainer l'introduction du concept de lucrativité limitée.

L'UNIOPSS ÉLUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ESS FRANCE

Désignée par le Mouvement associatif, l'Uniopss siège au Conseil d'administration d'ESS France ou Chambre française de l'Économie sociale et solidaire.
Au cours des différents Conseils d'administration de l'année 2021, l'Uniopss et le Mouvement associatif ont défendu la vision associative du développement de l'Économie sociale et solidaire, dans le cadre de la structuration de la nouvelle instance que constitue ESS France.

COVID-19 : L'UNIOPSS PARTICIPE AUX CELLULES DE CRISE ET FAIT LE LIEN AVEC SES ADHÉRENTS

Au cours du premier semestre 2021, l'Uniopss a participé aux différentes cellules de crise mises en place par le secrétariat d'État à l'ESS, le secrétariat d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, par le ministère de la Solidarité et de la Santé, principalement par la DGCS.
Au cours de ces réunions, l'Uniopss a fait

L'UNIOPSS REPRÉSENTÉE AU CESE

DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT DES CONSEILLERS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, L'UNIOPSS A PORTÉ LA CANDIDATURE DE DANIÈLE JOURDAIN-MENNINGER, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SANTÉ DE L'UNION.

L'objectif étant de faire entendre, au sein du CESE, la voix des acteurs associatifs des secteurs de la santé et du médico-social. Danièle Jourdain-Menninger siège au sein du Groupe des Associations du CESE et a été élue Vice-Présidente de la Commission des Affaires sociales et de la Santé.

remonter les difficultés rencontrées par les associations, qu'elles soient d'ordre financier ou qu'elles concernent la prolongation de l'activité, avec les problèmes liés à la continuité de l'accompagnement.

L'Uniopss a également continué à informer régulièrement les acteurs associatifs de santé et de solidarité, en première ligne pour faire face à la crise sanitaire et soutenir les plus fragiles.

Pour mémoire, dès l'annonce du premier confinement en mars 2020, l'Uniopss a créé un « Flash info Covid-19 », newsletter informant quotidiennement, puis plusieurs fois par semaine, jusqu'à 5 800 abonnés, des différentes concertations avec les pouvoirs publics, ainsi que des positionnements et interpellations de l'Uniopss pour porter leurs préoccupations et influer sur les politiques mises en place.

Les pouvoirs publics y retrouvaient, quant à eux, les interrogations, inquiétudes et alertes des acteurs de terrain.

En 2021, 29 numéros ont été diffusés, entre janvier et juillet.

120 ANS DE LA LOI DE 1901 : L 'UNIOPSS RÉPOND PRÉSENTE !

À l'occasion des 120 ans de la Loi de 1901, le Mouvement associatif, dont l'Uniopss, représentée par son directeur général, Jérôme Voiturier, assure la vice-présidence, a fait entendre sa voix.

Une tribune, publiée dans Le Monde du 30 juin et dont l'Uniopss est signataire, a permis de « rappeler à tous combien les associations sont des actrices majeures de la société française ».

Le Mouvement associatif a également organisé, le 1er juillet, une conférence-débat sur les libertés associatives, avec la présence, en clôture, d'Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, et Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement.

Toujours le 1er juillet, l'Uniopss a fait partie des 120 associations conviées à Matignon par Jean Castex, en présence du ministre des Solidarités et de la Santé et du ministre de l'Éducation nationale.

Chiffres-clés 2021

ANIMATION DE RÉUNIONS

1 réunions de la Commission Modèles socio-économiques associatifs de l'Uniopss.

REPRÉSENTATIONS

10 réunions de CA du Mouvement associatif, **8** réunions de Bureau du Mouvement associatif, **4** CA d'ESS France.

AUDITIONS

Projet de loi renforçant les principes de la République :

1 audition dans le cadre d'une table ronde organisée par la commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée du projet de loi ; **1** audition avec Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur de France, chargée de la Citoyenneté ; **5** auditions avec le cabinet de la ministre. **1** audition avec la cabinet d'Olivia Grégoire, secrétaire d'État, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

PRODUCTIONS

99 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

L'ATTRACTIVITÉ AU CŒUR DES ENJEUX DE NOS SECTEURS

Le secteur social, médico-social et santé, déjà fortement touché par une pénurie de main d'œuvre, connaît actuellement une dégradation du climat social. Les différences de traitement entre les secteurs sur la prime Covid et les mesures de revalorisations salariales sont venues amplifier des distorsions au sein du secteur médico-social lui-même (entre le secteur personnes âgées, celui des personnes en situation de handicap et le secteur de l'aide et des soins à domicile), mais aussi avec le secteur de la santé et celui du social ; sans compter entre les établissements et services publics et ceux du secteur privé non lucratif. Pourtant, ces professionnels exercent les mêmes métiers et disposent des mêmes formations. L'Uniopss et les Uriopss se sont fortement mobilisées en 2021 autour de ces questions.

DROIT SOCIAL : QUAND LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS ACCOMPAGNE LES ASSOCIATIONS

Pendant toute l'année 2021, le groupe « droit social », qui rassemble 16 conseillers techniques juristes et RH des Uriopss, s'est réuni de façon très régulière pour effectuer une veille et une analyse attentive, quotidienne et concertée, de manière à soutenir et informer les associations. C'est ainsi que, tout en continuant à accompagner les adhérents sur les questions droit social et RH relevant de tout employeur associatif, à proposer une veille sur les évolutions conventionnelles de branche, le groupe a publié et mis à jour plusieurs fiches d'information mais aussi d'analyse : sur les lois et décrets publiés pour faire face à l'épidémie de Covid 19, sur l'obligation vaccinale, le pass sanitaire ; mais aussi sur les mises en œuvre des revalorisations salariales issues du Ségur de la santé et de l'accord Laforcade.

Ce travail a permis d'informer et d'alerter nos adhérents, ainsi que les pouvoirs publics, sur un certain nombre d'impacts, comme les écarts entre financements et coûts réels, la fuite des personnels vers les secteurs revalorisés, les mécontentements croissants des professionnels et des employeurs associatifs inquiets pour la pérennité de leurs structures et leur capacité à accueillir et accompagner les personnes.

En Bref

Publication de notes de conjoncture en juin et septembre. L'Uniopss a proposé l'analyse de la crise sanitaire, économique et sociale, ainsi qu'un rappel des procédures budgétaires.

Webinaire Pass sanitaire et obligation vaccinale dans les ESSMS proposé par l'Uriopss Île-de-France et l'Uniopss en septembre, animé par le cabinet Picard avocats.

Intervention au webinaire d'ESS France - Présentation de la conjoncture de l'emploi dans le secteur social, médico-social et santé : entre augmentation du nombre de personnes en difficultés et difficultés de recrutement dans le secteur.

Mon Observatoire du Développement Durable (MODD) : l'outil d'évaluation est resté accessible à tous les établissements souhaitant poursuivre leur auto-évaluation.

HAUT CONSEIL DU TRAVAIL SOCIAL : D'UNE MANDATURE À L'AUTRE...

La dernière séance plénière du HCTS pour sa première mandature depuis sa création en 2016 s'est tenue en juin 2021. Cette plénière a été l'occasion de travailler sur la suite des travaux du futur HCTS. De tous les travaux menés durant ces cinq années, seul le rapport sur l'articulation entre travailleurs sociaux et intervenants sociaux, aux contours trop larges et touchant à des sujets sensibles, n'a pas été validé.

Lors de la première séance plénière de la nouvelle mandature de 5 ans, le nouveau président du HCTS, Mathieu Klein, Maire de Nancy, a demandé au HCTS de rédiger pour mars 2022 un livre vert autour des enjeux du travail social, qui permettra de construire une feuille de route du travail social pour le nouveau quinquennat, afin d'œuvrer à la revalorisation des métiers du travail social. L'Uniopss a insisté sur le soutien nécessaire à apporter aux associations pour leur permettre que les projets d'établissements et de services soient en cohérence avec les valeurs du travail social, tout en impliquant dans leur construction les professionnels et les personnes concernées.

Elle a souligné également le besoin de reconnaissance du rôle des associations par des financements pérennes. L'ensemble des

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS : UN ENJEU VITAL POUR LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS, AVEC TOUTES LES FÉDÉRATIONS, ALERTE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES SUR LA SINISTRALITÉ DE PLUS EN PLUS FORTE QUI TOUCHE LES SECTEURS SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANTÉ, sur les tensions vécues par les structures de ces champs, dans un contexte de transformation de l'offre. Soumis à des objectifs chiffrés, des procédures rigides visant la quantité plus que la qualité, la rentabilité au détriment de l'humain, les salariés de ces secteurs ont le sentiment que leur travail perd de son sens. L'usure (renforcée par la (dés)organisation des services, les horaires décalés), l'épuisement et le sentiment de non-reconnaissance ont atteint un tel degré que beaucoup de professionnels se sont mis à interroger leur évolution professionnelle. Ces tensions mettent en danger la continuité et la qualité des accompagnements, ainsi que les prises en charge des personnes vulnérables.

L'Uniopss et les Uriopss ont ainsi multiplié les alertes en direction des pouvoirs publics : interpellations par courriers aux ministres, aux Préfets, par communiqués de presse, lors de deux auditions dans le cadre de la mission de Michel Laforcade sur les revalorisations salariales et l'attractivité des métiers, lors de l'audition de Denis Piveteau dans le cadre de sa mission sur ce même sujet, lors de réunions ministérielles ou d'instances (comme le HCTS)...

L'Uniopss et les Uriopss y mettent en avant l'importance des enjeux RH, managériaux et de RSE, de management bienveillant et participatif, d'autonomie, de QVT et de réflexion sur le sens de son projet, sans oublier la dynamique participative.

la dynamique participative est un enjeu majeur d'évolution et de pérennité pour les associations.

membres du HCTS ont aussi fait part de leur forte inquiétude sur la perte de l'attrait des professions du travail social, insistant sur l'urgence d'entendre les professionnels.

PARTICIPATION AU RAPPORT TRIENNAL 2021-2024 ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS L'ESS

Ce second rapport a été publié par le CSESS en octobre. Il dresse un constat des évolutions sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS et formule des propositions concrètes. À noter que depuis le premier rapport, les avancées restent trop faibles alors que les inégalités ont été exacerbées avec la crise sanitaire. L'Uniopss a participé à la rédaction du chapitre « Mixité, valorisation et attractivité des métiers : une égalité femmes hommes possible ? »

Chiffres-clés 2021

REPRÉSENTATIONS

Haut Conseil du travail social : 4 plénières, 6 commissions permanentes, 3 réunions du groupe « Pratiques professionnelles émergentes », 3 réunions du groupe « articulation travailleurs sociaux et intervenants sociaux » + 3 auditions menées dans ce cadre; Commission « Égalité Femmes-Hommes » du CSESS : 7 réunions + 5 réunions du groupe de rédaction du rapport; ANAP : 1 réunion du Cotech Mon observatoire du Développement durable; 2 réunions du Copil « Bénéfices d'une démarche RSE »; CNCPH : 1 réunion de la commission « Formation, emploi ordinaire et adapté et travail protégé »; CNIS : 1 commission Emploi, qualification et revenus du travail; 1 Comité éditorial du Média social; DGOS : 3 réunions du groupe de travail Accès universel à la téléconsultation; CNPE : 6 réunions du groupe pour un collège des enfants; Espace de recherche et de prospective Santé social : 2 réunions du groupe « Les pratiques des associations et les apports des neurosciences ».

ANIMATION DE RÉUNIONS

2 réunions de la commission MSEA; 13 réunions visio du groupe droit social.

ANIMATION DU RÉSEAU

4 webinaires Uriopss : Bourgogne Franche-Comté, Occitanie et PACA-Corse.

INTERVENTIONS

2 interventions au club des partenaires; 2 auditions Mission Laforcade; 1 audition Mission Piveteau; 1 intervention en conférence de presse de l'Uniopss de rentrée sociale; 2 auditions + 1 note dans le cadre de la mission « Charte des enfants dans la protection de l'enfance ».

PRODUCTIONS

2 publications dans Union Sociale; 4 communiqués et courriers au gouvernement; 174 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

L'UNIOPSS, MOBILISÉE SUR PLUSIEURS RÉFORMES MAJEURES POUR LE SECTEUR

L'année 2021 a été marquée par la relance de certaines réformes importantes, comme celles de l'évaluation des ESSMS et de la tarification des SSIAD. L'Uniopss a pris toute sa part dans les groupes de travail et concertations mises en place pour faire entendre la voix et les préoccupations des acteurs associatifs du secteur. Elle s'est également mobilisée fortement sur la revalorisation salariale des professionnels du soin et de l'accompagnement, oubliés du « Ségur ».

CAP SUR LA RÉFORME DES ÉVALUATIONS DES ESSMS !

Dans le prolongement des travaux et réflexions de l'année 2019 et après un moratoire lié à la crise Covid, l'Uniopss s'est particulièrement investie, en 2021, sur le chantier de la réforme des évaluations des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).
Elle a ainsi participé aux réunions du comité de concertation social et médico-social de la Haute Autorité de Santé (HAS). Elle a pu, dans ce cadre, faire remonter les principales réactions de ses adhérents sur le nouveau référentiel soumis à concertation en début d'année 2021.
Elle a également participé, en février, à la concertation publique sur le nouveau référentiel d'évaluation sur la plateforme en ligne.
Par ailleurs, à la demande de la HAS, elle a sollicité son réseau afin de compléter l'échantillon d'établissements pour la phase d'expérimentation qui s'est déroulée à l'automne 2021.
L'Uniopss a ainsi informé et concerté ses adhérents à travers une réunion inter-commissions en juillet 2021, rassemblant plus de 50 participants de tous les secteurs, et participé aux réunions organisées par la DGCS sur le calendrier et le rythme d'évaluation en juin et juillet 2021.
Elle a ensuite tenu régulièrement informés ses adhérents des avancées de ce chantier.
Enfin, elle a interpellé les pouvoirs publics à plusieurs reprises, aux côtés d'autres fédérations, sur le manque de visibilité du calendrier et l'insécurité juridique due à la décision du Conseil Constitutionnel d'annuler l'article de la loi de financement de la Sécurité sociale rénovant les évaluations.

ANALYSE DES INSTRUCTIONS BUDGÉTAIRES

L'Uniopss a accompagné et informé son réseau sur les différentes circulaires budgétaires. Plusieurs notes de synthèse ont été produites, par exemple sur les crédits du fonds d'intervention régional ((FIR) et sur la campagne budgétaire des ESMS accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques.
L'Uniopss a également effectué un suivi de la déclinaison du plan d'investissement du Ségur dans le champs médico-social, avec des notes de décryptage sur les deux instructions de la CNSA : l'une concerne les orientations du plan d'aide à l'investissement pour les personnes âgées, et l'autre porte sur les personnes en situation de handicap. Elle a également produit des notes sur la stratégie d'investissement pour les Ehpad 2022-2024.
Le réseau Uniopss-Uriopss a, par ailleurs, participé au webinaire de l'ANAP dédié aux offres de services aux professionnels pour réhabiliter, construire ou rénover un établissement médico-social.
L'Uniopss a également accompagné les ESSMS dans la présentation de leurs comptes, avec la publication de notes sur les ERRD 2020 et EPRD 2021.

MOBILISATION SUR LES REVALORISATIONS SALARIALES

Tout au long de l'année 2021, l'Uniopss et son réseau ont agi et fait entendre leur voix pour que les salariés des secteurs social, médico-social et santé, bénéficient des mêmes revalorisations salariales que celles

En Bref

Participation au groupe technique national SERAFIN-PH : alerte de l'Uniopss sur des délais trop contraints de mise en œuvre compte tenu du contexte sanitaire, nécessité d'intégrer les conseils départementaux dans la réflexion et de prévoir le passage d'un modèle de tarification à l'autre.

Demande de report de l'obligation de contractualisation au 31 décembre 2022 pour les EHPAD et les PUV et au 31 décembre 2024 pour les secteurs du handicap et AHI. L'Uniopss a envoyé en ce sens plusieurs courriers aux pouvoirs publics.

RÉFORME DE LA TARIFICATION DES SSIAD : LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS APPORTE SA CONTRIBUTION

DANS LE CADRE DES TRAVAUX PILOTÉS PAR LA DGCS RELATIFS À L'ÉVOLUTION DU MODÈLE DE TARIFICATION DES SSIAD, LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS A PRODUIT, LE 23 JUILLET 2021, UNE CONTRIBUTION, EN AMONT DES GROUPES DE TRAVAIL LANCÉS À LA RENTRÉE 2021.

Cette contribution énonce un certain nombre de propositions, des prérequis et des points d'alerte.

Le réseau Uniopss-Uriopss plaide notamment pour une simplification et une coordination du parcours de la personne accompagnée, une adéquation des moyens du service avec les besoins du territoire et une amélioration de l'attractivité du secteur.

Il s'interroge, par ailleurs, entre autres, sur le pilotage des « services autonomie » annoncés, sur les risques de distorsions de traitement entre les salariés relevant de financeurs différents, ainsi que de surcharge administrative induit par le nouveau modèle tarifaire, sans oublier les difficultés pour certains services à répondre aux différents appels à candidature et à projet du fait de leur taille et/ou de leur isolement géographique.

Lors des groupes de travail sur le sujet auxquels elle a ensuite participé, l'Uniopss a continué à porter ces différents points. Elle a notamment souligné le fait que le sujet SSIAD devait s'inscrire dans un modèle général de l'accompagnement et des soins de qualité à domicile.

accordées aux soignants dans le cadre du Ségur. Le 19 avril, une note a ainsi été adressée par le réseau Uniopss-Uriopss à la ministre déléguée à l'Autonomie et à la directrice générale de la Cohésion sociale, demandant que les salariés des Ehpad puissent bénéficier rapidement des ajustements promis par le gouvernement.

L'Uniopss a de nouveau invité l'État à respecter ses engagements dans un communiqué de presse inter-associatif.

L'Uniopss et 9 organisations ont également interpellé, le 3 septembre, les présidentes et présidents des conseils départementaux sur la non-revalorisation des salaires des professionnels du soin et de l'accompagnement, sous leur responsabilité, les professionnels du secteur social et médico-social, dans leur ensemble, apparaissant en effet comme les grands oubliés du Ségur de la santé.

Des actions ont été également organisées partout en France à la rentrée 2021 sur ces questions de revalorisation salariale, et, plus globalement d'attractivité des métiers *(Voir les chapitres « Travail social, Emploi, RH » et « Communication »)*.

Chiffres-clés 2021

ANIMATION DE RÉUNIONS

4 réunions du groupe de concertation « Gestion, tarification, régulation » en visioconférence ; 1 réunion du groupe de travail Uniopss SERAFIN- PH (en binôme avec la CT Autonomie) ; 3 réunions de concertation sur la réforme de la tarification des SSIAD ; 1 réunion de la commission MSEA (en binôme avec la CT Accompagnements, Emploi et Parcours) ; 1 réunion transversale gestion-GRI sur la réforme de la tarification des CHRS (en binôme avec la CT Hébergement-Logement) ; 1 réunion inter-commissions sur la réforme des évaluations des ESSMS (en binôme avec la CT Santé-ESSMS).

REPRÉSENTATIONS

CNTSS : 1 Audience CNTSS ; CNOSS : 2 réunions de la section sociale ; DGCS : 3 réunions du COPIL de la réforme de la tarification des SSIAD, 1 réunion de concertation relative à la circulaire budgétaire médico-sociale, 1 réunion sur la revalorisation salariale du Ségur de la santé, 3 réunions de concertation relatives à la réforme des évaluations des ESSMS ; DGCS-CNSA : 2 réunions du GTN SERAFIN-PH ; DIHAL : 1 réunion sur l'évolution du modèle tarifaire des CHRS ; Haute Autorité de Santé : 3 réunions du comité de concertation social et médico-social.

PRODUCTIONS

115 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

UNE MOBILISATION AU SERVICE DE LA SANTÉ DES PERSONNES VULNÉRABLES

Face à une crise sanitaire qui s'est installée dans la durée, l'Uniopss a particulièrement veillé et alerté sur la santé des publics vulnérables accompagnés par les associations de solidarité. Elle a contribué au déploiement de l'ensemble des mesures du Ségur, et plus particulièrement a interpellé les pouvoirs publics pour accélérer la mise en œuvre de ce « plan » consacré à la lutte contre les inégalités de santé. Par ailleurs, l'Uniopss s'est fortement investie sur la santé mentale et la psychiatrie face aux besoins accrus par la crise. Elle a, en outre, suivi plusieurs réformes et chantiers, qui avaient été suspendus en 2020.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU SÉGUR DE LA SANTÉ

L'Uniopss a participé à plusieurs réunions de concertation institutionnelle sur les différents volets du Ségur de la Santé : revalorisations, investissement, lutte contre les inégalités de santé, numérique.
S'agissant des revalorisations dans le secteur sanitaire, elle a alerté, à l'été 2021, la DGOS sur les écarts entre les dotations Ségur et les charges réelles concernant leur mise en œuvre dans les établissements de santé privés non lucratifs, notamment les Soins de Suite et de Réadaptation, ainsi que la psychiatrie, entraînant une fragilisation budgétaire et financière. L'Uniopss s'est fortement impliquée dans les interpellations du regroupement national des Organisations gestionnaires de centres de santé (RNOGCS) sur la situation des centres de santé infirmiers, fragilisés et menacés car oubliés du Ségur.
Elle a demandé, aux côtés de ses adhérents, la mise en place d'un comité de suivi national des dispositifs de la mesure 27 du Ségur, qui vise à lutter contre les inégalités de santé. Elle a en effet pointé les importants enjeux de planification pour développer l'aller vers. L'Uniopss a apporté ses remarques à l'été 2021 sur le dispositif d'équipes mobiles médico-sociales (décret et cahier des charges), ainsi que sur le cahier des charges des centres de santé dits « participatifs ». Elle s'est également impliquée dans la mise en œuvre de la mesure 31 du Ségur sur le recrutement des psychologues en centres et maisons de santé.

MOBILISATION SUR LES DERNIERS PLF ET PLFSS DU QUINQUENNAT

L'Uniopss a produit une analyse de la mission Santé du Projet de loi de finances, et élaboré, avec les adhérents de la Commission santé, une vingtaine de propositions d'amendements au projet de loi de financement de la Sécurité sociale. À travers ces propositions d'amendements, elle a notamment défendu le nécessaire chantier de la revalorisation et de l'attractivité des métiers des secteurs social, médico-social et alerté sur les conséquences du Ségur. Elle a aussi porté un dispositif d'urgence pour les centres de santé infirmiers, la facilitation de l'accès à la complémentaire santé solidaire pour les bénéficiaires de l'AAH et l'ASI, la sécurisation du financement des PASS, le respect des droits des patients dans les procédures d'isolement et de contention, le financement des coûts des évaluations pour l'ensemble des ESSMS.

En Bref

Contributions avec ses adhérents aux politiques de santé : pour la mission de refondation de la santé publique confiée au Professeur Chauvin; pour les 20 ans de la démocratie en santé en réponse à l'appel de la Conférence nationale de santé, saisie par le ministre des Solidarités et de la Santé à l'occasion des 20 ans des lois du 2 janvier 2002 et du 4 mars 2002.

Organisation d'un webinaire sur la réforme du financement des hôpitaux de proximité, le 21 avril, avec l'intervention de la Direction générale de l'offre de soins, pour l'ensemble du réseau Uniopss-Uriopss (une quarantaine de participants).

SANTÉ MENTALE : UN AXE FORT DU PLAIDOYER DE L'UNIOPSS EN 2021

L'UNIOPSS S'EST FORTEMENT MOBILISÉE SUR LES ASSISES DE LA SANTÉ MENTALE ET DE LA PSYCHIATRIE, en interpellant, par une lettre ouverte collective signée par 15 organisations au printemps 2021, sur la méthode d'élaboration afin que ces assises permettent la participation de toutes et tous. Cette interpellation a été largement relayée dans la presse, notamment dans un article du journal Le Monde en septembre 2021. L'Uniopss a aussi exprimé un avis collectif sur les mesures annoncées à l'issue des Assises, demandant à poursuivre l'effort au-delà de 2022.

Dans le cadre de la préparation des Assises, l'Uniopss a organisé, en juin 2021, un temps d'échanges entre ses adhérents et la déléguée interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la pauvreté, sur la santé mentale des publics en situation de précarité.

Elle a travaillé, au cours de l'année 2021, sur plusieurs thèmes avec ses adhérents, notamment la place du psychologue dans les parcours de santé, en analysant les différentes expérimentations en cours et avec l'intervention de l'Association nationale des Maisons des Adolescents ; ainsi que sur la réforme du financement de la psychiatrie, avec l'intervention d'un expert. Elle permet ainsi à tous les acteurs – représentant d'usagers et proches, acteurs sanitaires et des secteurs social et médico-social – de s'approprier les enjeux.

ACCOMPAGNEMENT DU VIRAGE NUMÉRIQUE EN SANTÉ ET DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES ESSMS

L'Uniopss a participé à plus d'une vingtaine de réunions institutionnelles sur le virage numérique en santé et le Programme ESSMS numérique en 2021. Elle a fait un travail d'explicitation et de pédagogie, par des interventions au sein de journées régionales dédiées au numérique en santé et au Programme ESMS numérique, et par des réunions régulières avec les Uriopss, qui accompagnent les porteurs de projets et sont parties prenantes des collectifs SI en région. L'Uniopss a plus particulièrement travaillé à sensibiliser ses adhérents des secteurs sociaux (AHI, Protection de l'enfance) aux enjeux du Programmes ESSMS numérique, à travers 3 interventions dans les commissions sectorielles. Elle a régulièrement interpellé les pouvoirs publics sur ses inquiétudes quant aux modalités d'extension du Programme aux secteurs sociaux et demandé des travaux à la hauteur de ceux réalisés pour les secteurs médico-sociaux, afin de s'assurer de l'adaptation du Programme aux besoins.

Ella a apporté sa contribution sur la seconde instruction du Programme ESSMS numérique, qui a lancé le temps N° 2 de la phase d'amorçage avec une seconde vague d'appels à projet.

L'Uniopss et son réseau ont participé aux groupes de travail du Conseil du numérique en santé dédiés au secteur médico-social.

L'Uniopss a poursuivi ses interpellations sur les difficultés liées aux fractures numériques.

Chiffres-clés 2021

ANIMATION DE RÉUNIONS

5 réunions de la Commission Santé; 4 réunions du groupe « Santé mentale »; 4 réunions du groupe Uriopss numérique en santé; 2 réunions du groupe Uriopss Santé; 5 interventions à distance en région Normandie, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.

REPRÉSENTATIONS

2 réunions du Conseil national de l'investissement en santé; 3 réunions de la Conférence nationale de santé; 6 réunions du CNOSS sanitaire; 1 réunion du Comité Structures - Numérique en santé; 1 réunion du Conseil stratégique de l'investissement en santé; 2 réunions du Comité stratégique et 15 réunions du Comité de suivi Fédérations du Programme ESMS numérique; 8 réunions du RNOGCS; 3 réunions CNAM – Accès aux droits et aux prestations; 2 réunions du Comité d'Entente Santé du Défenseur des Droits.

AUDITIONS

1 auditions HAS sur grande précarité et troubles psychiques; 1 audition HCAAM sur une approche « population centrée et partenariale » en santé mentale; 1 audition IGAS sur l'investissement en santé et compétences des ARS.

PRODUCTIONS

1 contribution à la mission de refondation de la santé publique; 1 contribution pour la Conférence nationale de santé sur les 20 ans de la Démocratie en Santé; 2 interpellations collectives sur les Assises de la santé mentale; 1 communiqué de presse collectif sur les centres de santé infirmiers; 3 publications dans Union Sociale; 1 analyse du PLF pour 2021; 1 liasse d'amendements et une note de bilan du PLFSS pour 2021; 222 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

POURSUIVRE LA DÉFENSE DE L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX RESSOURCES DES PLUS PRÉCAIRES

Les travaux de la commission « Lutte contre les exclusions » de l'Uniopss, connue par les médias sous le nom de « Collectif ALERTE » (34 associations et fédérations nationales de lutte contre l'exclusion) se sont plus que jamais centrés autour du suivi de la crise sanitaire mais surtout de ses suites, avec une volonté d'aboutir à une amélioration de l'accès aux ressources et des conditions de vie des plus précaires, notamment des jeunes.

POURSUITE DE LA DÉFENSE DES PLUS PRÉCAIRES DANS LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Le collectif ALERTE a poursuivi son engagement en direction des plus précaires, dans le cadre des groupes de travail thématiques, autour de l'accès aux biens essentiels, l'accès à la vaccination et la stratégie de déploiement d'autotests pour cette population. Par ailleurs, l'Uniopss a pris part aux différents travaux interministériels pilotés par la DGCS autour de la lutte contre la précarité alimentaire dans le cadre du Cocolupa, en participant aux comités de pilotage mais aussi à deux groupes de travail autour du plan d'actions du Cocolupa.
L'Uniopss participe également aux travaux menés par le CNLE pour la production d'avis autour de l'égalité des chances, du logement et de l'insertion professionnelle.

DÉFENDRE LES CONDITIONS DE VIE ET LES RESSOURCES DES PLUS PRÉCAIRES, NOTAMMENT DES JEUNES

Tout au long de l'année 2021, le collectif ALERTE et l'Uniopss ont défendu fortement l'accès aux ressources des plus précaires et l'amélioration de leurs conditions de vie. Pour ce faire et au-delà de la publication d'un communiqué de presse en octobre 2021 intitulé « Une véritable réforme structurelle pour en finir avec les coups de pouce ! », le collectif a mené une réflexion autour de la mise en place d'un revenu minimum décent dès 18 ans pour les plus précaires. Cette réflexion vise à alimenter la Plateforme Présidentielle du collectif pour 2022, avec d'autres sujets thématiques discutés lors de groupes de travail fin 2021. Par ailleurs, la question de l'accès des jeunes à un revenu a été particulièrement investie par l'Uniopss et le collectif ALERTE *via* la publication d'une lettre ouverte « M. le Président de la République, pour les jeunes, allez au bout de votre engagement ! » mais aussi *via* la participation aux réunions ministérielles autour de la mise en place d'un contrat d'engagement jeunes, avec Elisabeth Borne et Marine Jeantet notamment.
Le collectif y a défendu la nécessité de mettre en place un droit ouvert aux ressources dès 18 ans sans limitation de durée, assorti d'un accompagnement renforcé.

PLAIDOYER POUR L'INSERTION DANS LE LOGEMENT DES JEUNES SALARIÉS PRÉCAIRES

L'Uniopss a récolté auprès de ses adhérents les plus mobilisés sur le sujet (Unafo, Unhaj, UNCLLAJ, Fondation Abbé Pierre) des retours sur les impacts causés par la réforme dite de la contemporanéité de l'APL sur les jeunes salariés précaires touchant moins que le Smic, réforme mise en œuvre au 1er janvier 2021. Ces remontées ont permis d'objectiver une perte pour certains d'entre eux de l'ordre de 1 400 € par an. L'Uniopss a transmis ces retours à la DHUP et au ministère du Logement, ainsi que dans le cadre du Conseil National pour l'Habitat, pour rechercher des solutions permettant de compenser ces pertes pour des jeunes particulièrement éprouvés par la crise Covid. Ces alertes ont contribué à la mise en place, en février 2021, d'une aide ponctuelle par Action Logement de 1 000 € à l'égard de certains jeunes, et ont abouti, à l'automne 2021, à une audition de l'Uniopss avec l'Unhaj par la rapporteure pour avis de l'Assemblée

En Bref

Production d'une analyse d'EAPN France pour EAPN Europe à destination de la Commission européenne, sur les crédits demandés par la France à l'Europe dans le cadre du plan de relance européen pour lutter plus efficacement contre la pauvreté et œuvrer à une transition écologique socialement juste.

Lancement d'une réflexion comparative sur les modes de tarification dans les secteurs PA/PH, et de la réforme à venir dans le secteur AHI (avec les conseillers techniques Lutte contre l'exclusion et gestion des Uriopss). Objectif : identifier les écueils à éviter et les bonnes pratiques à capitaliser.

Propositions formulées par le groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss pour la Commission dite Rebsamen pour le logement abordable à laquelle le président, Patrick Doutreligne, représentait l'Uniopss.

Publication d'un communiqué de presse pour s'indigner de la sous-représentation des personnes précaires au sein du « nouveau » CESE.

ASSURANCE CHÔMAGE : NON À LA POURSUITE D'UNE RÉFORME INJUSTE, ABSURDE ET INDÉCENTE !

LE GROUPE ALERTE-PARTENAIRES SOCIAUX, ANIMÉ PAR L'UNIOPSS, A DÉCIDÉ DE S'ÉLEVER CONTRE LA LEVÉE DES SUSPENSIONS DE CERTAINES MODALITÉS PRÉSENTES DANS LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE, PROPOSÉES PAR LE CONSEIL D'ÉTAT, au travers d'une tribune publiée le 13 mai 2021 dans Le Monde. Cette interpellation, co-signée par des membres du collectif ALERTE, son président mais aussi par Laurent Berger (CFDT) et Philippe Martinez (CGT), pointait la mauvaise temporalité de la poursuite de la mise en œuvre de cette réforme en sortie de crise sanitaire, mais également les effets délétères qu'elle aurait sur les travailleurs les plus précaires et les jeunes. Les signataires se sont félicités de voir certaines dispositions suspendues à nouveau par le Conseil d'État. Toutefois, ces suspensions ont une nouvelle fois été annulées en octobre et décembre derniers…

nationale sur le programme budgétaire concerné. Celle-ci a porté, dans son rapport, ce point d'attention, pour que des mesures plus structurelles soient étudiées.

PLAIDOYER POUR LE FINANCEMENT DE L'AIDE À L'ACCÈS AUX DROITS DES PERSONNES

L'Uniopss avait plaidé depuis de très nombreuses années, dans le cadre de PLF successifs, avec ses adhérents les plus concernés par le sujet (Médecins du Monde, FAS, Secours Catholique, notamment), pour que les associations réalisant une activité de domiciliation, c'est-à-dire d'accès aux droits pour ceux qui n'ont rien, pas même d'adresse, puissent être enfin financées. Elle a participé aux réunions de concertation menées par la DGCS en 2021 pour aboutir à une modalité de financement acceptable par tous.

PARTICIPATION À LA CONCERTATION SUR LA LOI 3DS

L'Uniopss a participé aux concertations menées par la DHUP dans le cadre du CNH sur la loi 3DS et y a porté ses points d'attention sur les expérimentations envisagées concernant de nouvelles répartitions des compétences en matière d'hébergement et de logement, sur les tentatives de concilier mixité sociale, logement des travailleurs dits « essentiels » pendant la crise Covid, et relogement effectif des plus précaires, et surtout sur la nécessité de conserver à la loi SRU toute sa force pour impulser des constructions de logements locatifs sociaux. L'Uniopss a fait parvenir ses observations sur ce projet de loi aux parlementaires au stade du passage au Sénat, et avant le passage en Commission Mixte Paritaire, contribuant, avec ses adhérents, à la vigilance sur la loi SRU.

Chiffres-clés 2021

ANIMATION DE RÉUNIONS

4 réunions de la commission Lutte contre les exclusions, 2 réunions ALERTE-Partenaires sociaux, 11 comités exécutifs d'ALERTE, 4 réunions du groupe Prévention Hébergement Logement.

REPRÉSENTATIONS

4 participations au CNLE, 6 réunions de travail du CNLE, 12 Conseils Nationaux de l'Habitat, 4 Haut Comité pour le logement opposable DALO, 6 réunions sur le contrat d'engagement jeunes, 1 réunion du comité de pilotage « L'impact social de l'écologie » au CNLE, 3 rencontres avec Marine Jeantet, 3 réunions avec la DIHAL, 1 réunion avec Jean Castex, 4 réunions du Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire, 4 réunions de groupes de travail du Cocolupa, 5 réunions accès aux biens et aux droits essentiels, 5 réunions avec la ministre du Logement ou son cabinet sur la crise Covid et autres sujets Logement et Hébergement, 2 réunions CPOM-CHRS, 1 réunion Réforme de la tarification des CHRS, 6 CA d'EAPN France, 10 webinaires d'EAPN Europe, 1 réunion avec la Représentation de la Commission européenne en France, 7 réunions du Collectif des Associations Unies Hébergement Logement, 4 réunions avec la DGCS (3 sur les mesures Covid dans le secteur AHI ; 1 sur la circulaire budgétaire AHI), 2 réunions avec la DHUP (réforme du PLAI adapté).

PRODUCTIONS

4 communiqués de presse du collectif ALERTE, 1 lettre ouverte au président de la République sur la création d'un revenu d'engagement pour les jeunes pauvres ni en emploi ni en formation, 1 tribune contre la réforme de l'Assurance chômage, 1 communiqué PLF Logement, 43 tweets émis depuis le compte Twitter ALERTE, 1 contribution sur les propositions du CNH sur la mixité sociale; 141 fiches produites les sites du réseau Uniopss-Uriopss; 1 article publié dans Union Sociale sur le plaidoyer Uniopss dans le cadre du PLF Mission Cohésion des Territoires.

ANIMATIONS DE RÉSEAU

4 réunions avec les Uriopss sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion; 4 réunions sur l'hébergement et le logement.

AUDITIONS

1 audition Assemblée nationale (PLF Mission Cohésion des Territoires), 1 audition au Sénat (PLF Mission Cohésion des Territoires), 1 audition avec Fiona Lazaar sur la proposition de loi égalité des chances, 1 audition au Sénat (PLF Mission Solidarités, Insertion et égalités des chances), 1 Audition au Sénat, 1 Audition Assemblée Nationale (évaluation relative à l'adaptation des politiques de lutte contre la pauvreté au contexte de crise sanitaire).

L'UNIOPSS PLAIDE POUR DES RÉFORMES STRUCTURELLES !

La crise sanitaire du coronavirus, qui a traversé toute l'année 2021, a agi comme un révélateur et un catalyseur des besoins des enfants et des familles, en particulier des plus vulnérables d'entre eux, illustrant ainsi la nécessité d'investir et de développer une politique de l'enfance globale et ambitieuse.
L'Uniopss s'est fortement investie au cours de l'année 2021 pour rappeler la nécessité d'une politique de la jeunesse, comme en témoigne la tribune de Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, dans Médiapart, appelant les pouvoirs publics à ne pas oublier la souffrance de la jeunesse.
Par ailleurs, l'Union s'est mobilisée dans les nombreux projets et réformes du gouvernement, que ce soit dans le cadre du projet de loi « Protection de Jeunes », mais aussi dans celui de la réforme des normes d'accueil des jeunes enfants.
Enfin, une forte implication a été nécessaire avec la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), en lien avec les autres fédérations représentantes du Secteur associatif habilité (SAH) pour réaffirmer le besoin de co-construction des politiques publiques.

L'UNIOPSS PRÉSENTE SON PLAIDOYER DANS LE CADRE DU PROJET DE LOI DE PROTECTION DES ENFANTS

L'Uniopss a participé à plusieurs réunions de concertation institutionnelle sur le projet de loi de protection des enfants. D'abord avec le secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, puis avec les rapporteurs de l'Assemblée nationale et du Sénat, l'Uniopss a salué les avancées comprises dans ce texte, comme la fin des nuitées hôtelières ou la fin des « sorties sèches » de l'ASE, mais s'est inquiétée de l'absence d'une vision sociétale de l'enfance en général et de l'enfance en danger en particulier L'Uniopss s'est mobilisée sur l'avant-projet de loi qui abordait, d'un point de vue sécuritaire, des problématiques concernant les mineurs non accompagnés, négligeant les parcours traumatiques par lesquels ils passent, et déniant ainsi les problématiques de santé somatiques et psychiques de ces jeunes mineurs.

En Bref

Implication de l'Uniopss dans la création d'un comité de filière des métiers de la petite enfance. La finalité de ce projet repose sur la volonté de rendre plus attractifs les métiers de la petite enfance, en permettant d'améliorer les carrières dans cette filière. Les différentes concertations ont donné lieu à la signature d'une charte dans le dernier trimestre 2021. L'année 2022 devrait permettre de construire une politique de filière des professions de la petite enfance sous l'égide d'Élisabeth Laithier, nommée en 2021 présidente de ce comité des filières.

L'UNIOPSS PARTICIPE À LA CONCERTATION SUR LA RÉFORME DU CADRE NORMATIF DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

L'Uniopss a participé à l'ensemble de la concertation, débutée en septembre 2018, portant sur la réforme du cadre normatif applicable à l'accueil du jeune enfant. L'ordonnance qui devait modifier ce cadre, en lien avec l'article 99 de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (dite loi ASAP) devait être publiée avant le 7 juin 2021. Tout en saluant certaines dispositions de la réforme marquant de véritables avancées en matière d'accueil du jeune enfant, tant en termes de pilotage de cette politique publique que dans les missions qui lui sont désormais confiées, l'Uniopss a exprimé certaines inquiétudes, concernant notamment, l'accueil en surnombre, les dérogations aux agréments et le référentiel bâtimentaire. Ces éléments apparaissent, en effet, à contre-courant de la charte nationale

L'UNIOPSS SE MOBILISE SUR LE PROJET DE LA GARANTIE JEUNE !

L'UNIOPSS, AU SEIN DU COLLECTIF CAUSE MAJEUR, MAIS AUSSI DU COLLECTIF ALERTE, A RENCONTRÉ À PLUSIEURS REPRISES LE CABINET D'ADRIEN TAQUET ET DE BRIGITTE KLINKERT, DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION D'UNE RÉFORME DE LA GARANTIE JEUNE. Nous avons pu reconnaitre la volonté de simplification, de mise en cohérence et d'augmentation du volume des différents dispositifs existant aujourd'hui en direction des jeunes les plus précaires prévu par ce « contrat engagement jeune » proposé à 400 000 jeunes de moins de 26 ans ; nous avons toutefois déploré le maintien de la logique de dispositif et d'un accompagnement contraint dans la durée, néfastes à une insertion durable du plus grand nombre. Passer sur une logique de droit ouvert et mettre en place un accompagnement doublé d'un droit à l'allocation à tous les jeunes de moins de 26 ans qui en auraient besoin restent indispensables pour proposer des solutions adaptables à ce public.

d'accueil du jeune enfant et ne donnent pas aux professionnels les moyens de réaliser cette ambition de qualité.

L'UNIOPSS CONTRIBUE AU RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE DES ENGAGEMENTS RECIPROQUES

L'année 2021 a fortement mobilisé l'Uniopss, qui, avec Citoyens et Justice, la CNAPE et FN3S, représentent le secteur associatif habilité (SAH) auprès de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) dans le cadre du renouvellement de la charte des engagements réciproques.

La charte initiale a été élaborée en 2015 et il apparait que son actualisation est nécessaire. Pierre angulaire du travail entre le SAH et la DPJJ, cette charte définit la complémentarité entre les acteurs associatifs et les pouvoirs publics et pose les modalités d'accompagnement des établissements et services du Service public et du SAH dans l'exercice de leurs missions. L'Uniopss, ainsi que les autres fédérations, ont porté une volonté de renforcer cette charte, dans un contexte d'élaboration du Contrat d'Engagement républicain, comme élément de confiance et de co-construction *(Voir chapitre Vie associative)*.

En marge de cette actualisation, la DPJJ a saisi le Conseil d'État afin de connaître les obligations du SAH en matière de laïcité et de neutralité. L'objectif présenté par l'administration est de « calquer » les obligations inhérentes au service public aux acteurs associatifs.

En lien également avec la PJJ, l'Uniopss a poursuivi son plaidoyer en début d'année 2021, lors du vote définitif du nouveau Code pénal des mineurs, en insistant sur le renforcement du volet préventif de ce Code, ainsi que sur la nécessité de rappeler l'appartenance de la justice des mineurs à la protection de l'enfance et de la jeunesse.

Chiffres-clés 2021

ANIMATION DE RÉUNIONS

5 réunions de la Commission Enfances, Familles, Jeunesses.

REPRÉSENTATIONS

HCFEA : 19 réunions ; CNPE : 20 réunions ; Comité partenarial Petite enfance : 4 réunions ; DPJJ : 12 réunions (comité partenarial, actualisation de la Charte des Engagements réciproques, États généraux du placement).

AUDITIONS

15 réunions ministérielle COVID – Petite enfance ; 1 audition dans le cadre de la Mission d'information sur les problématiques de sécurité associées à la présence de mineurs non accompagnés à l'Assemblée nationale ; 1 audition dans le cadre de la Mission d'évaluation interinspection sur l'évaluation de la prise en charge des jeunes se déclarant mineurs non accompagnés (MNA) ; 1 audition au Sénat dans le cadre de la Mission d'information sur la politique en faveur de l'égalité des chances et de l'émancipation de la jeunesse ; 1 audition dans le cadre de la Mission IGF/IGAS relative au crédit d'impôt famille ; 1 audition dans le cadre du projet de loi relatif à la protection des enfants.

PRODUCTIONS

1 contribution à la Réforme du crédit d'impôt Famille (CIFAM) ; 1 contribution à la Mission « La parole aux enfants confiés à l'ASE » – Charte des droits des enfants protégés ; 1 contribution à la Réforme des services aux familles (NORMA accueil de la petite enfance) ; 1 contribution à la loi ASAP ; 1 contribution à la réflexion sur l'accueil en horaires atypiques ; 1 restitution de l'enquête sur les taux d'encadrement en protection de l'enfance ; 1 contribution au projet de loi Protection des enfants ; 1 contribution au référentiel ABC (certification, audit, label) ; contributions au Projet de cahier des charges des ISEMA/ESEMA, au Module de réparation de la mesure éducative judiciaire et au projet de circulaire de tarification 2021 de la DPJJ ; 1 contribution aux États généraux de la justice ; 1 contribution au rapport annuel du Défenseur des enfants ; participation à 3 tables rondes au CNPE ; 165 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

DÉCEPTIONS FACE À L'ABANDON D'UNE RÉFORME D'AMPLEUR SUR L'AUTONOMIE

La crise sanitaire a agi comme un accélérateur de la révélation des carences des politiques de l'autonomie. Dans ce contexte, l'Uniopss et ses adhérents ont construit et proposé leur vision détaillée des réformes à engager pour assurer un accompagnement de qualité des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Le secteur attendait beaucoup d'une « grande loi autonomie », abandonnée à l'automne par le gouvernement. En parallèle, la construction de la cinquième branche de la Sécurité sociale, débutée en 2020, avance d'un pas avec les travaux de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) entre la CNSA et l'État, qui doit préciser les priorités et les moyens affectés à la Caisse pour 2022-2026. L'Uniopss veille pour que cette première brique d'une branche autonomie annoncée à maturité à horizon 2030, permette bien les engagements indispensables à une rénovation du secteur, nécessaire pour les personnes et leurs familles, comme pour les professionnels.

CNSA : L'UNIOPSS VEILLE AUX FONDATIONS DE LA 5e BRANCHE

La construction de la 5e branche de la Sécurité sociale, dont l'existence avait été inscrite dans la loi du 7 août 2020, a été marquée en 2021 par les travaux autour de l'écriture de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), devant préciser les priorités et les moyens affectés à la nouvelle caisse de sécurité sociale pour la période 2022-2026. L'Uniopss, en tant que membre du conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), a participé tout au long de l'année aux travaux d'élaboration de ce document contractuel entre l'État et la CNSA. Elle a particulièrement été vigilante à ce que les engagements pris soient garants de la qualité du « service public » de l'autonomie, de l'accès aux droits des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches aidants et d'une évolution qualitative du modèle d'accompagnement des personnes.

Favoriser une meilleure participation des personnes à leur accompagnement

L'Uniopss milite de longue date pour placer les personnes au cœur de l'accompagnement, reconnaitre leur parole et leur rôle de co-constructeur en la matière.
Elle est ainsi partie prenante des travaux engagés visant à la rénovation des Conseils de la vie sociale (CVS) et autres formes de participation en établissements et services sociaux et médico-sociaux. Elle a tout d'abord contribué à la construction d'une enquête nationale, relayée dans son réseau, en vue d'un état des lieux sur les dispositifs de participation en ESSMS.
À la suite des résultats de l'enquête, l'Uniopss a pris part aux concertations et apporté sa contribution autour de l'écriture d'un décret permettant de réformer les CVS et la participation en ESSMS, dans le but d'améliorer et de faciliter les possibilités de la participation des personnes. Elle a appelé l'ensemble de ses adhérents à contribuer au projet de texte.
D'une manière générale, l'Uniopss alerte sur l'importance de garder à l'esprit que les CVS concernent l'ensemble des ESSMS, c'est-à-dire aussi bien les personnes accompagnées par les secteurs social et de la lutte contre les exclusions (protection de l'enfance, personnes en difficultés spécifiques, demandeurs d'asile, insertion etc.) que les seules personnes âgées et en situation de handicap. De plus, malgré les propositions d'avancées, la question du renforcement des pouvoirs et compétences du CVS et celle du renforcement de la participation des personnes restent entières.

Accompagner le secteur de l'aide à domicile, en pleine transformation

L'Uniopss alerte depuis plusieurs années sur le problème structurel de sous-financement des services à domicile, accentué par de fortes disparités entre départements.
Depuis septembre 2021, l'Uniopss participe au comité de pilotage, réuni par la DGCS, en vue d'une évolution de la tarification des activités de soins des SSIAD et des SPASAD. Une contribution construite avec les Uriopss et les adhérents de l'Uniopss a été adressée à la DGCS en juillet, en réaction aux propositions. L'Uniopss et son réseau demandent une programmation et un pilotage de l'offre de services à la hauteur des enjeux, ainsi qu'une prise en compte des questions de reste à charge, de libertés tarifaires et de contractualisation.
Comme depuis plusieurs années, l'Uniopss continue de demander que soit conduite une réflexion globale et transversale sur le domicile, afin que les services à domicile, dont les SSIAD, soient reconnus et inscrits dans le paysage médico-social, donc correctement financés.
Dans une perspective de consolidation du financement des prestations d'aide et d'accompagnement, et suite au vote de la LFSS pour 2022, l'Uniopss a participé aux débats et travaux conduisant à l'instauration d'un

L'UNIOPSS PRODUIT SA CONTRIBUTION POUR UNE LOI AUTONOMIE

EN VUE DE L'EXAMEN D'UNE GRANDE LOI PROMISE SUR LE SUJET, L'UNIOPSS A RENDU PUBLIQUE, LE 13 JUILLET 2021, SA CONTRIBUTION AUX RÉFLEXIONS SUR LES POLITIQUES DE L'AUTONOMIE. Le texte, présenté en cinq parties sous la forme de 33 fiches très détaillées, a été transmis à Olivier Véran, Brigitte Bourguignon et Sophie Cluzel, ainsi qu'à la DGCS, à la CNSA et à l'ensemble des parlementaires.
Établie de manière transversale et concertée, elle reflète les préoccupations et recommandations d'acteurs de terrain.
L'abandon du projet de loi à l'automne a donné à cette contribution une ambition encore plus forte en tant qu'elle présente les mesures nécessaires à une politique publique ambitieuse en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
La contribution regroupe des propositions qui s'attachent à soutenir la citoyenneté et les droits des personnes, à faire évoluer la gouvernance, le pilotage et l'articulation des politiques de l'autonomie, mais également à revoir les modalités de financements du secteur de l'aide à domicile et des Ehpad en premier lieu, pour innover, faire évoluer, diversifier l'offre et favoriser l'attractivité des métiers.

Chiffres-clés 2021

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la Commission Autonomie; **4** réunions du GR31; **1** réunion du GT SERAFIN-PH; **6** réunions avec les conseillers techniques PA/PH; **3** réunions sur la réforme tarifaire des SSIAD ; **6** réunions adhérents sur la rédaction d'amendements PLF/PLFSS.

PRODUCTIONS

1 Kit pédagogique « nomenclatures des besoins et des prestations » - appel à projet CNSA; **20** synthèses et restitutions de réunions ministérielles sur l'impact de la crise sanitaire dans le secteur de l'autonomie (PA et PH); **165** fiches PH et **157** fiches PA sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

REPRÉSENTATIONS

PA **7** réunions du HCFEA; **6** Conseils de la CNSA; **2** Réunions de la CNSA sur la COG.

tarif plancher national fixé à 22 euros au 1er janvier 2022 et de la dotation qualité.

Soutenir le déploiement de l'habitat inclusif

L'Uniopss est engagée depuis de nombreuses années sur la question de l'habitat comme soutien à l'autonomie. Le développement de l'habitat inclusif sous la forme de l'habitat Accompagné, Partagé et Intégré à la vie locale (API) a connu une accélération avec la création, début 2021, de l'aide à la vie partagée (AVP) par la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021 (art. 34). Il s'agit d'une aide sociale ouverte de plein droit et sous condition de ressources, à toute personne âgée ou toute personne en situation de handicap choisissant de résider dans un logement API conventionné, devant permettre de financer son projet de vie sociale et partagée.
L'Uniopss participe, dans le cadre de la création de l'AVP, à un groupe de travail inter-associatif « Handicap » qui a rédigé un document de préconisations. Elle a, en outre, été partie prenante de la rédaction d'une proposition de Cahier des charges.
L'Uniopss a participé, par ailleurs, aux réunions du Comité de pilotage de l'habitat inclusif ainsi qu'à l'Observatoire de l'habitat inclusif pour défendre la création d'une instance de réelle co-construction avec la pluralité des acteurs concernés (administrations, associations, représentants des collectivités, de l'immobilier et du logement social, etc.), rôle que ne joue pas aujourd'hui l'Observatoire de l'habitat inclusif.
Elle s'est enfin associée à d'autres acteurs du secteur dans une lettre adressée au Premier ministre, en vue d'attirer l'attention de ce dernier sur la nécessité de la mise en œuvre d'instances d'animation nationale et territoriale de cette politique.

AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

PERSONNES ÂGÉES

Transformation du modèle des Ehpad : l'Uniopss s'implique !

Dans le cadre d'une enquête demandée par le Sénat sur le sujet de la prise en charge médicale des résidents en Ehpad, l'Uniopss a développé ses arguments auprès de la Cour des comptes, par une contribution du 30 juin 2021.

Depuis la présentation par Brigitte Bourguignon, le 12 juillet, des priorités gouvernementales du Ségur de la santé et du plan de relance pour l'investissement dans les Ehpad, l'Uniopss a suivi l'application des mesures annoncées.

L'Union est en phase avec les deux derniers axes de transformation des Ehpad, à savoir leur transformation architecturale au regard des nouveaux usages attendus et leur ouverture sur l'extérieur. Les lieux d'accueil et d'hébergement des personnes accompagnées constituent, en effet, au-delà du simple hébergement, le lieu de vie des résidents, auxquels il convient de donner la possibilité de bien s'y trouver.

En revanche, en écho aux propositions du rapport des professeurs de gérontologie Claude Jeandel et Olivier Guérin sur les soins en Ehpad et en USLD, elle reste en alerte sur le premier axe : le renforcement de la médicalisation des Ehpad. Ce renforcement du soutien médical et la création de filières gériatriques d'excellence sont certes nécessaires mais ne peuvent occulter l'objectif de renforcer l'orientation des établissements en tant que lieux de vie. La vie sociale et les droits et libertés ne peuvent risquer d'être sacrifiés au nom du sanitaire.

Par ailleurs, la LFSS pour 2022 a prévu une nouvelle fonction « centre de ressources » territorial pour l'accompagnement des personnes âgées. L'Uniopss a participé aux premiers travaux de réflexion autour d'un cahier des charges de cette fonction ressources. Aux côtés du secteur du domicile, elle s'est impliquée pour que les services à domicile puissent aussi candidater à cette fonction de centre de ressources territorial.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Mobilisation en faveur de la déconjugalisation de l'AAH

La polémique autour du refus du gouvernement et de sa majorité à l'Assemblée nationale d'adopter la « déconjugalisation » de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) a marqué l'année 2021.

Réclamée par l'ensemble des acteurs du secteur et prévue dans la version sénatoriale du texte, la suppression de la prise en compte des revenus du conjoint dans le calcul de l'allocation avait été adoptée par le Sénat, mais a continué à faire l'objet d'une opposition de la majorité à l'Assemblée nationale.

L'Uniopss, aux côtés d'autres organisations, a appelé à des rassemblements partout en France en septembre et octobre, lors du nouvel examen de la proposition de loi dite « Justice sociale ».

En parallèle, l'exécutif a fait voter, dans la loi de finances pour 2022, sa propre version de la réforme de l'AAH consistant, à compter du 1er janvier 2022, en un abattement forfaitaire de 5 000 euros sur les revenus du conjoint, pour un gain moyen estimé à 110 euros mensuels pour 120 000 personnes en couple. Aux côtés de nombreuses autres associations du secteur, l'Uniopss a signé une lettre ouverte adressée aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat pour solliciter la convocation d'une commission mixte paritaire au sujet de la proposition de loi « Justice sociale », seule option susceptible de permettre au processus parlementaire d'aller à son terme et ainsi d'espérer un accord entre députés et sénateurs avant la fin du quinquennat.

Ces différentes actions collectives n'ont pour le moment pas porté leurs fruits mais les associations restent mobilisées sur ce sujet primordial, pour le respect des droits et de la dignité des personnes et la reconnaissance de leur citoyenneté et pour que l'individualisation de l'AAH soit définitivement votée dans le cadre d'un processus parlementaire.

Implication dans la réforme des ESAT

En janvier 2021, l'Uniopss a tout d'abord pris part à la concertation lancée par le gouvernement pour la transformation des ESAT. L'ensemble du plan retenu, salué par les associations, et structuré autour de quatre axes, a été dévoilé fin mai et présenté au public au Comité Interministériel du Handicap (CIH) du 5 juillet 2021. Il s'agit notamment de favoriser une dynamique de parcours des personnes en situation de handicap et de renforcer leur pouvoir d'agir, tout en améliorant la reconnaissance des professionnels.

L'Uniopss s'est ensuite impliquée dans l'élaboration du principal décret d'application, recueillant les contributions de son réseau et indiquant spécifiquement rester vigilante sur la mise en adéquation des ressources financières des travailleurs en cas de passage vers le milieu ordinaire et/ou de retour en milieu adapté et sur la possibilité pour les personnes d'avoir une visibilité à propos de leurs changements de ressources.

À l'écoute des besoins d'accompagnement des personnes polyhandicapées

L'Uniopss a participé au comité de pilotage annuel du volet handicap au sein de la stratégie quinquennale de transformation de l'offre médico-sociale du 8 novembre 2021.
Globalement, et ce malgré les avancées en termes d'ouvertures de places en établissements médico-sociaux, d'unités d'enseignements spécialisées, de renforcement de la formation des professionnels, les besoins d'accompagnement des personnes polyhandicapées sont encore considérables.
L'Uniopss, aux côtés des membres du comité, a réaffirmé la nécessité d'un renfort de moyens et demandé un cadre de travail à venir (plan/volet), s'interrogeant notamment sur les perspectives politiques du volet polyhandicap arrivant à son terme.

Contribution à la définition des Communautés 360

En tant qu'elle est présentée comme une « bannière commune aux acteurs des territoires », la philosophie des Communautés 360 emporte un mouvement systémique de transformation auquel l'Uniopss souscrit. En fin d'année 2020, a été installé le comité stratégique des communautés 360 présidé par Sophie Cluzel, secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées. L'Uniopss a participé aux travaux du gouvernement pour penser le périmètre, les missions et la gouvernance des communautés 360 afin de convenir d'un cahier des charges et d'un accord de méthode sur la transformation de l'offre.
Parallèlement, le 11 février, l'Uniopss a remis sa propre vision des Communautés 360, à travers la contribution de son réseau, aux trois pilotes des « Communautés 360 » : le secrétariat d'État en charge des Personnes handicapées, la CNSA et à la DGCS. Cette contribution transversale, issue d'un groupe de travail mis en place spécifiquement, reflète les préoccupations et recommandations d'acteurs de terrain, dans un contexte encore fortement contraint par la gestion de la crise sanitaire.
Si l'Uniopss partage évidemment les fondamentaux de la démarche (l'autodétermination, la place des pairs, la coopération des acteurs, la transformation de l'offre, la gouvernance partagée…), elle souligne que cette démarche doit être intégrée à la réflexion plus large de la construction de la 5e branche de la Sécurité sociale (périmètre, financement et gouvernance) et de la transformation de l'offre médico-sociale. Le secteur a besoin d'avoir une vision d'ensemble et cohérente, une gouvernance rénovée et des financements à la hauteur des enjeux, qui devront se traduire dans une loi pour l'autonomie.

Chiffres-clés 2021

PH **10** réunions plénières du CNCPH; **12** réunions de la Commission organisation institutionnelle du CNCPH; **6** Réunions du groupe technique national SERAFIN-PH; **2** réunions du COSTRAT; **25** réunions du Collectif Handicaps; **1** rencontre bilatérale CNSA sur SERAFIN-PH; **1** réunion du comité de pilotage de l'amélioration aux aides techniques; **2** réunions du comité de pilotage de la stratégie polyhandicap; **2** réunions DGCS sur le suivi plan ESAT; **2** réunions de concertation CVS et participation; **1** réunion de Copil MDPH 2022; **3** groupes de travail sur les mesures de restriction de la liberté d'aller et venir en ESSMS.

CHAMPS DE L'AUTONOMIE PA/PH

3 réunions du CNOSS Social; **4** réunions à la DGCS du comité de pilotage mesures de coût des SSIAD ; **1** réunion à la DGCS sur les critères d'étude d'impact Ségur; **1** réunion à la DGCS sur le retour d'expériences Covid (RETEX).

En Bref

Implication dans le projet EPoP (membre du Comité de pilotage), coordonné par la Croix-Rouge et lancé le 8 février 2021. Il vise à essaimer le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap dans une optique de pair-accompagnement, d'auto-représentation et de participation à la conception, à l'évaluation des politiques publiques et des offres d'accompagnement, mais également de conception universelle de biens et de services.

Participation au Comité éditorial portail « pour les personnes âgées » animé par la CNSA.

« MDPH 2022 » : participation aux comités de pilotage chargés de suivre la feuille de route, en vue d'améliorer le fonctionnement des MDPH et MDA.

Participation, au titre du CNCPH, au Copil Polyhandicap Aides techniques mis en place par le gouvernement.

POUR SES 70 ANS, LA SEMAINE BLEUE FAIT PEAU NEUVE !

La Semaine Bleue et le Prix Chronos de Littérature ont en commun la promotion des échanges intergénérationnels et la mise en lumière du rôle des personnes âgées dans la société. Des priorités partagées par l'Uniopss.
L'année 2021 a été marquée par la célébration du 70e anniversaire de la Semaine Bleue et le dévoilement, à cette occasion, d'un nouveau logo et d'une dynamique de communication renouvelée.
De son côté, le Prix Chronos de Littérature, dont l'objectif est d'éveiller l'attention des enfants sur les questions liées au vieillissement, s'est enrichi, en 2021, d'un nouveau prix, dans le cadre d'une opération pilote, menée en partenariat avec la Fondation Médéric Alzheimer.

LA SEMAINE BLEUE FÊTE SES 70 ANS !

Coordonnée par l'Uniopss, la Semaine Bleue, Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société. Chaque année, des milliers d'actions sont organisées sur tout le territoire autour d'une thématique. En 2021, la Semaine Bleue s'est déroulée du 4 au 10 octobre, et a célébré, en amont, son 70e anniversaire, le 1er octobre, lors de la journée internationale des personnes âgées, portée par l'ONU.

Une thématique d'actualité

« 70 ans d'histoire pour la valorisation de la place des aînés dans la vie – Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ».
« Vivre chez soi », dans son territoire est aujourd'hui perçu comme l'une des clés du bien vivre et du bien vieillir.
Ce constat repose sur le désir, massivement exprimé par les personnes âgées, de vivre leur âge dans un environnement et un habitat respectueux de leur autonomie. Cette thématique a nourri la célébration du 70e anniversaire de la Semaine Bleue et mis plus particulièrement en lumière la lutte contre l'isolement des citoyens âgés dans les territoires.

La Semaine Bleue prend un nouveau souffle !

Ce 70e anniversaire fut l'occasion d'insuffler une nouvelle dynamique à la Semaine Bleue et de sensibiliser le grand public aux enjeux du vieillissement. Dans ce cadre, la Semaine Bleue a renouvelé sa stratégie de communication et son identité graphique. Cette première étape a été marquée par la création d'un nouveau logo et d'une nouvelle signature : *« À tout âge, ensemble ! »*.
Le nouveau logo est porteur de l'ADN de la Semaine Bleue : il illustre le renforcement des liens intergénérationnels, symbolisé par un ruban formant deux personnages.
Par ailleurs, afin de faire rayonner plus largement la Semaine Bleue, a été lancée l'opération estivale « 1 Carte 1 Sourire » *(Voir encadré)*.
Un compte Facebook Semaine Bleue a été créé pour l'occasion. Celui-ci rassemble déjà 227 abonnés, dont une centaine gagnée grâce à l'opération « 1 Carte 1 Sourire »,
Ce 70e anniversaire a aussi été un levier pour relancer le compte Twitter de la Semaine Bleue et engendrer un fort taux d'engagement, le compte ayant gagné plus de 200 abonnés, pour atteindre au 15 avril 2022, 662 abonnés.

La célébration du 70e anniversaire

Le 1er octobre 2021, un événement a été co-organisé, avec le ministère des Solidarités et de la Santé, au sein même du ministère. Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, a rendu hommage à la Semaine Bleue et aux initiatives orchestrées sur le territoire.
Une vidéo rétrospective, retraçant l'histoire et les combats de la Semaine Bleue de 1951 à aujourd'hui, a été diffusée pour l'occasion.
Pour rythmer l'événement et illustrer la thématique 2021, Oldyssey, association qui donne la parole aux « vieux », a réalisé quatre vidéos, compilations d'interviews de personnes âgées, destinées à faire changer le regard sur l'âge.
Cet anniversaire fut également l'occasion de récompenser, comme chaque année, plusieurs initiatives emblématiques. Six prix ont ainsi été remis par : le ministère des Solidarités et de la Santé, la Fondation de France, la Cnav, l'Argirc-Arrco et la CCMSA, pour valoriser ces actions et susciter de futurs engagements. *(Pour en savoir plus sur les lauréats du concours 2021 : www.semaine-bleue.org).*
L'intégralité de la célébration de ce 70e anniversaire est à (re)voir sur la chaine YouTube Semaine Bleue (accessible depuis la chaine YouTube Uniopss).

PRIX CHRONOS DE LITTÉRATURE : GRANDIR C'EST VIEILLIR… VIEILLIR C'EST GRANDIR

Porté par l'Uniopss, le Prix Chronos de Littérature a pour ambition de faire réfléchir petits et grands sur le parcours de vie, la vieillesse, d'encourager le développement des relations intergénérationnelles à travers la lecture d'ouvrages abordant la thématique « Grandir-Vieillir ».
Les membres du jury sont des lecteurs de

1 CARTE 1 SOURIRE : LA SEMAINE BLEUE FAIT RIMER ÉTÉ AVEC SOLIDARITÉ !

POUR MARQUER LE 70e ANNIVERSAIRE DE LA SEMAINE BLEUE ET SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AUX VALEURS PORTÉES PAR CELLE-CI, L'UNIOPSS A NOUÉ UN PARTENARIAT AVEC « 1 LETTRE 1 SOURIRE », association engagée depuis le début de la crise Covid dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées. C'est ainsi qu'a été lancée « 1 Carte 1 Sourire », une opération solidaire innovante, appuyée et relayée par les structures membres du Comité national de la Semaine Bleue.
Durant tout l'été 2021, petits et grands ont ainsi été invités à adresser une carte, spécialement créée pour l'occasion, à une personne âgée isolée.
Cette campagne a rencontré un vif succès, puisque 3 629 cartes ont été diffusées, *via* l'association « 1 Lettre 1 Sourire », entre le 26 juillet et le 19 septembre.
Cette opération a été massivement relayée sur les réseaux sociaux, avec la publication d'extraits de cartes ; certains posts ont touché jusqu'à 2 200 personnes…

Chiffres-clés 2021

SEMAINE BLEUE
+ de 10 000 initiatives, dont des Marches Bleues, 115 candidatures au concours, 6 lauréats, 3 629 cartes envoyées pendant l'opération « 1 Carte 1 Sourire ».

PRIX CHRONOS
+ de 12 000 jurés inscrits, 82 départements, 6 pays étrangers, 8 ouvrages lauréats, 1 prix spécial.

classes de maternelle, de primaire, de collège, de lycée, mais aussi des jeunes fréquentant les bibliothèques et les centres de loisirs, ainsi que des adultes de tout âge et de tous horizons.
Dans la continuité de la célébration des 25 ans du Prix Chronos en 2020, une série de témoignages réunissant les différents acteurs du Prix Chronos (auteurs, jurés, enseignants, partenaires) a été réalisée et mise en ligne sur le site du prix au premier semestre 2021.

Une remise des prix une nouvelle fois impactée par la crise sanitaire

Malgré des contraintes liées à la crise sanitaire s'ancrant dans la durée, de nombreux sites de lecture se sont lancés dans l'aventure du Prix Chronos, donnant la possibilité à des milliers de jeunes, en France et à l'étranger, de découvrir les ouvrages de la sélection annuelle du Prix Chronos. Ils ont ainsi pu aborder la question du vieillissement et fait l'apprentissage de la citoyenneté en votant à bulletin secret pour leur ouvrage préféré.
Ne pouvant être organisée en présentiel en raison de la pandémie de Covid-19, la remise des prix a fait l'objet d'un évènement live le 25 juin. Les auteurs étaient au rendez-vous et quelques jeunes jurés ont également pu intervenir.
(Pour découvrir les lauréats 2021 : www.prix-chronos.org).

Le Prix Chronos Cnav solidarité

Ce prix spécial, qui met l'accent sur la solidarité au sein des thématiques générales portées par le Prix Chronos de Littérature, a été décerné par la Cnav à Heyna Bé et Eric Puybaret pour leur album *Les petits papiers de Rodrigo* publié aux éditions La Martinière.
Le prix a été remis lors de la cérémonie de remise des prix de la Semaine Bleue, le 1er octobre 2021.

Le Prix Chronos Vacances

En 2021, le prix Chronos vacances a été proposé dans les centres de vacances de la CCAS.
Les jeunes en séjour ont ainsi été invités à lire et voter pour leur ouvrage préféré parmi une sélection de trois ouvrages, plus particulièrement destinés aux 9/11 ans (album, roman, manga)
Le Prix a été décerné le 16 octobre dernier à Migihara, pour son ouvrage « 100 jours avant ta mort », lors du festival « les jeunes et les enfants d'abord », organisé par les CMCAS d'île de France à La Ville-du-Bois en Essonne.

Le Prix Chronos Alzheimer : un nouveau vecteur de sensibilisation !

La Fondation Médéric Alzheimer, en lien avec la Fondation de France, développe des projets expérimentaux afin de faire évoluer le regard sur les personnes vivant avec des troubles cognitifs.
Créé dans ce cadre, le Prix Chronos Alzheimer, opération pilote menée avec une école primaire de Lyon et l'hôpital Fourvière, a été décerné le 25 juin 2021 lors de la remise des prix Chronos de littérature à Heyna Bé et Rébecca Galéra pour leur album « Vieux Jules » paru aux éditions Cépages.
L'occasion de sensibiliser les plus jeunes, par la lecture, à la maladie d'Alzheimer.

UN AGRÉMENT RENOUVELÉ POUR TROIS ANS

Engagée depuis 2015 dans le Service Civique, l'Uniopss est agréée pour mettre à disposition des volontaires auprès des associations de son réseau (Uriopss, adhérents nationaux et leurs membres respectifs). Le dispositif permet aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) de s'engager au service de l'intérêt général, d'expérimenter la citoyenneté par l'action et contribue au renouvellement des bénévoles, administrateurs et salariés des associations du secteur des solidarités. En 2021, l'Uniopss a poursuivi la dynamique de développement du Service Civique au sein de son réseau. Les structures d'accueil ont adapté les missions proposées au contexte sanitaire et ont poursuivi leurs projets d'accueil de jeunes au sein de leurs établissements. 270 jeunes se sont ainsi engagés en Service civique dans l'une des 9 missions proposées par le réseau de l'Uniopss.

UN NOUVEL AGRÉMENT SIGNÉ POUR LA PÉRIODE 2021-2024

En août 2021, l'Agence du Service Civique a renouvelé l'autorisation d'agrément pour le réseau Uniopss-Uriopss pour les trois prochaines années. Cet agrément va permettre à l'Uniopss de poursuivre son engagement croissant dans le dispositif, en continuant de proposer aux jeunes qui souhaitent s'engager des missions de qualité au service des personnes les plus vulnérables.

Ce nouvel agrément a permis à l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes de rejoindre, depuis le 1er septembre 2021, la dynamique autour du Service Civique, dans laquelle sont déjà engagées 5 autres Uriopss : en régions Grand-Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Occitanie et Pays-de-la-Loire.

Le catalogue des 9 missions pour lesquelles l'Uniopss est agréée est toujours composé de :

- 5 missions dans le secteur de la solidarité
- 3 missions dans le secteur de la santé
- 1 mission dans le secteur de l'éducation

UN NOMBRE DE VOLONTAIRES ACCUEILLIS CONSTANT

En 2021, 270 volontaires se sont engagés pour une mission de Service Civique au sein du réseau Uniopss-Uriopss.

Malgré les incertitudes liées à la pandémie, le début de l'année 2021 concernant l'accueil de jeunes est resté dynamique et les structures ont continué de proposer des missions de qualité, dans le respect des normes sanitaires en vigueur. Le printemps 2021 a toutefois fait émerger un ralentissement des candidatures des jeunes sur les missions à pourvoir. Celui-ci a été confirmé durant les mois de septembre et octobre 2021, traditionnellement les plus importants en termes de volume de volontaires accueillis, par l'ensemble des acteurs associatifs engagés dans le Service Civique.

Au sein du réseau, ce ralentissement a impacté l'ensemble des régions, y compris celles où nous avons un référent Uriopss, et tous les secteurs (santé, solidarité, éducation). Afin d'accompagner au mieux les structures d'accueil et de redynamiser leurs recrutements, l'Uniopss a contribué en 2021 au groupe de travail « Communication » animé par l'Agence du Service Civique. Répondant à l'objectif de faire connaître le dispositif auprès des jeunes de 16 à 25 ans, le nouveau site internet de l'Agence du Service Civique a vu le jour en décembre 2021, et une campagne de communication d'envergure auprès des jeunes, à laquelle s'associera l'Uniopss, sera lancée en 2022.

UN TRAVAIL CONTINU SUR LA QUALITÉ DES MISSIONS PROPOSÉES AUX VOLONTAIRES

Conformément à l'instruction de cadrage publiée par l'Agence du Service Civique en juin 2021, le réseau Uniopss-Uniopss a fait évoluer les modalités d'organisation des formations civiques et citoyennes, en proposant désormais des formations d'une durée totale de deux jours. En raison de la crise sanitaire, l'ensemble des formations civiques et citoyennes organisées par le réseau Uniopss-Uriopss se sont tenues à distance

L'UNIOPSS S'ENGAGE DANS LE DISPOSITIF SERVICE CIVIQUE SOLIDARITÉ SENIORS

EN 2021, L'UNIOPSS A REJOINT LA MOBILISATION SERVICE CIVIQUE SOLIDARITÉ SENIORS (SC2S), LANCÉE À L'INITIATIVE D'UNIS-CITÉ ET DU GROUPE MALAKOFF HUMANIS, AVEC L'APPUI DE LA MINISTRE DÉLÉGUÉE À L'AUTONOMIE ET DE LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DE LA JEUNESSE ET DE L'ENGAGEMENT. Au côté de nombreux acteurs du Grand Âge et du Service Civique auprès des seniors, dont certains des adhérents nationaux de l'Uniopss (Petits Frères des Pauvres et Familles Rurales), l'Uniopss s'est engagée au sein du Comité d'orientation et participe au déploiement national du dispositif. Certaines Uriopss ont fait de même au sein des Comités d'orientation régionaux.
L'objectif de SC2S est d'ancrer le Service Civique dans le secteur du « Grand Âge », en mobilisant massivement les jeunes dans tous les établissements d'accueil et/ou de soutien aux personnes âgées. Il s'agit également de proposer aux volontaires un Service Civique de qualité avec un parcours d'accompagnement renforcé, comprenant notamment des formations sur le sujet du « bien vieillir », sur le secteur médico-social et les métiers du grand-âge, ainsi qu'un accompagnement renforcé, afin de définir et de préparer au mieux son projet d'avenir.
L'Uniopss a engagé ses premiers volontaires dans SC2S en fin d'année 2021 et proposera à l'ensemble des adhérents offrant des missions auprès des personnes âgées de rejoindre la démarche en 2022.

Chiffres-clés 2021

ENGAGEMENT DES VOLONTAIRES

270 nouveaux volontaires accueillis en 2021 dans des missions accessibles à tous : **43 %** des jeunes ont un niveau bac ou ont abandonné les études supérieures sans diplômes, **22 %** ont un niveau infra-bac. **5,2 %** des jeunes accueillis ont moins de 18 ans, **1,4 %** des volontaires sont en situation de handicap, **73 %** des volontaires sont des femmes et **27 %** sont des hommes. Un engagement moyen de **27,1** heures/semaine au sein des établissements.

L'ACTIVITÉ SERVICE CIVIQUE DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

6 Uriopss conventionnées avec des référents Service Civique sur leurs territoires (9 collaborateurs) ;
8 Formations civiques et citoyennes ;
5 webinaires de présentation du Service Civique auprès des adhérents des Uriopss ; **148** structures d'accueil ayant reçu des volontaires au sein de leurs établissements.

cette année. Les équipes se sont mobilisées pour adapter les trames et outils de formation, afin de faire en sorte que malgré ces échanges à distance, ces formations restent de vrais temps de partage et d'échanges de pratiques pour les volontaires y participant.
Par ailleurs, l'Uniopss s'est mobilisée au sein d'un groupe de travail « Droits des volontaires » piloté par l'Agence du Service Civique. Ce groupe a travaillé sur deux sujets : faciliter l'accès aux droits déjà existants et élargir ces droits. Pour faciliter l'accès aux droits, outre l'information à destination des jeunes, la proposition de mieux communiquer sur les droits des volontaires à l'ensemble des parties prenantes (structures d'accueil, tuteurs) est remontée.
S'agissant de l'élargissement des droits, le groupe de travail a proposé la mise en place d'un parcours de soins gratuits pour l'ensemble des jeunes effectuant une mission de Service Civique, la possibilité de proposer une mutuelle aux volontaires et de faciliter la mobilité des personnes qui souhaiteraient faire un Service Civique en zone rurale.
L'Uniopss est, en outre, engagée au sein de la Plateforme inter-associative pour le Service Civique (PISC) pilotée par le Mouvement associatif. Celle-ci regroupe la majorité des réseaux associatifs nationaux impliqués dans le Service Civique. En 2021, la PISC a notamment échangé sur la montée en charge du Service Civique (+100 000 missions annoncées pour les années 2020 et 2021), sur l'élargissement de l'indemnité complémentaire de 107,58 euros par mois à l'ensemble des étudiants boursiers de l'enseignement supérieur dans le cadre de la crise sanitaire. Les membres se sont aussi intéressés à l'évolution du format de la formation civique et citoyenne et, dans le cadre des échéances électorales à venir, ont travaillé à l'élaboration d'un plaidoyer en faveur de la généralisation du Service Civique à destination des candidats à l'élection présidentielle.

ACCOMPAGNER LES DÉFIS DU SECTEUR FACE AU PROLONGEMENT DE LA CRISE

L'Uniopss porte depuis 2004 la fonction de Centre de ressources pour le Dispositif local d'accompagnement (DLA). Son intitulé a évolué en 2021 vers l'appellation Solidarités – Santé. La finalité du CRDLA demeure le renforcement continu de la qualité des accompagnements par le DLA, dispositif public de développement de l'ESS. L'année 2021 a été marquée par le prolongement de la crise sanitaire. Le CRDLA a su s'y adapter, en privilégiant le lien humain avec les DLA.

SOLIDARITÉS – SANTÉ : UNE NOUVELLE APPELLATION SALUÉE

Le nouveau nom du Centre de Ressources DLA porté par l'Uniopss se veut plus clair et plus en adéquation avec les termes utilisés aujourd'hui dans notre secteur. Les solidarités se reconnaissent et se retrouvent dans leur volonté de répondre aux besoins sociaux et de favoriser la participation de toutes et tous dans la société. Nous insistons sur le caractère pluriel des solidarités, car elles sont multiples par leurs origines et par leurs formes. Au sein de l'économie sociale et solidaire, le secteur des solidarités et de la santé comprend ainsi l'ensemble des associations, fondations, mutuelles, entreprises adaptées, coopératives et entreprises reconnues par la loi du 31 juillet 2014, qui s'adressent aux publics vulnérables ou en besoin d'une réponse sociale, médico-sociale, éducative, de santé, d'émancipation et d'autonomie.

Le changement de nom a été rapidement approprié par le réseau DLA et salué par les partenaires du CRDLA et ses financeurs : le secrétariat d'État en charge de l'ESS, la Banque des territoires - Groupe Caisse des dépôts et le Fonds Social Européen.

AU PLUS PRÈS DES BESOINS DU DLA, EN S'APPUYANT SUR LE RÉSEAU

La formation a été un point fort de l'activité du CRDLA en 2021, avec 4 sessions organisées et 29 personnes formées au total. La formation sur les fondamentaux du secteur, créée en 2017, est en amélioration continue. La séquence sur la tarification et les financements du secteur a notamment été étoffée grâce à un apport de **l'Uriopss Grand-Est.** Le CRDLA a également lancé une nouvelle formation sur le secteur de la lutte contre les exclusions *(voir encadré page suivante).*
Le CRDLA a reçu 105 sollicitations d'appui-conseils de la part des acteurs locaux du DLA en 2021. Ces actions sont la priorité du quotidien pour l'équipe du CRDLA.

Ces échanges interviennent lors de l'accueil de la structure par le DLA, dans l'élaboration du diagnostic partagé ou dans la construction du parcours d'accompagnement. Cette dernière étape constitue une opportunité particulière pour développer les partenariats avec les autres acteurs de l'accompagnement, en particulier les réseaux.
Le CRDLA vise à faciliter la rencontre entre le DLA et les autres acteurs de l'accompagnement. Ainsi, en avril 2021, une visioconférence a été organisée avec le siège de Soliha pour améliorer l'interconnaissance entre les réseaux et renforcer l'accompagnement des adhérents de **Soliha.**

De même, en novembre 2021, le CRDLA a proposé aux DLA une visioconférence avec la **Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France (FCSF).** Plus de 100 centres sociaux sont accompagnées par le DLA chaque année. La visioconférence, suivie par plus de 40 DLA – soit un tiers du réseau – a permis de faire le point sur les enjeux d'actualité pour les adhérents de la FCSF.

Le CRDLA s'appuie également sur la **CNAF** pour le développement des partenariats entre les DLA et les CAF. La CNAF propose en effet, depuis 2021, une formation sur les structures en difficultés pour les conseillers des CAF. Le CRDLA intervient sur chaque session de cette formation – 4 en 2021 – pour présenter le DLA et faciliter les constructions locales de partenariat au bénéfice des structures.

UN OUTILLAGE RENFORCÉ SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Le CRDLA Solidarités-Santé s'est engagé, en leadership avec le CRDLA Culture, sur les thématiques des risques psychosociaux et de la qualité de vie au travail.

UNE NOUVELLE FORMATION DÉVELOPPÉE AVEC LES URIOPSS CENTRE ET AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LE CRDLA SOLIDARITÉS-SANTÉ A FAIT APPEL AUX URIOPSS CENTRE ET AUVERGNE-RHÔNE-ALPES POUR DÉVELOPPER UNE FORMATION SUR LE SECTEUR DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS À DESTINATION DES CHARGÉS DE MISSION DLA.

L'ingénierie s'est appuyé sur la nouvelle plateforme e-learning du réseau Uniopss-Uriopss : CAMPUS Formation.
La formation développée comprend 4 modules en ligne sur l'histoire du secteur, son écosystème, ses ressources humaines et son économie-financement. Des temps en visioconférence et une journée en présentiel centrée sur le secteur Accueil-Hébergement-Insertion complètent la formation.
Deux premières sessions ont été organisées par le CRDLA et animées par l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes en 2021. Les taux de satisfaction recueillis sont excellents et valident ce fonctionnement en coopération entre conseillers techniques du secteur, experts-formation des Uriopss et de l'Uniopss et équipe du CRDLA, pour s'assurer d'une pleine adéquation avec les attentes des chargés de mission du DLA.

Chiffres-clés 2021

+ de 1 300
structures du secteur solidarités-santé accompagnées par le dispositif DLA en 2020 (derniers chiffres dont nous disposons): 603 structures « Lutte contre les exclusions », 404 structures « Enfances, familles, jeunesses », 220 « Handicap et vieillissement », 77 « Santé ».

105 appuis conseils aux DLA.

25 ressources et articles produits.

4 sessions de formation et 29 chargés de mission DLA formés.

Les deux CRDLA ont été lauréat, en avril 2021, d'un financement de 26 000 € de la part du secrétariat d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable pour outiller les DLA sur ces thématiques.

La crise sanitaire entraine des bouleversements dans les organisations et les DLA font parfois face à la détresse des dirigeants, confrontés à des questions de sens, d'engagement, de projets fragilisés et de ressources humaines en souffrance. L'Uniopss et **Opale, porteur du CRDLA Culture,** ont mené des échanges sur ce thème et construit un appel à prestataire pour outiller les DLA. Le cabinet Le point de croix a été choisi ; les livrables sont en cours d'élaboration et prévus pour le printemps 2022.
Le CRDLA Solidarités-Santé s'est également rapproché de l'**ANACT** pour proposer en commun un atelier lors des rencontres nationales du DLA en juillet 2021.

UNE ANNÉE D'ABOUTISSEMENT DE CHANTIERS STRUCTURANTS

La loi Delors du 16 juillet 1971, fondatrice du système de formation professionnelle continue en France, a eu cinquante ans en 2021. L'architecture globale et les enjeux liés à la formation ont largement évolué depuis. Pour autant, la formation a toujours pour ambition de soutenir les personnes dans leur employabilité et d'accompagner les employeurs dans la recherche de compétences adaptées à leur besoin immédiat et par anticipation. Cependant, les différentes lois promulguées, et notamment celle de 2018, ont engendré des mutations importantes de l'appareil de formation et de sa gouvernance. Les organismes de formation sont confrontés à des transformations profondes qui questionnent à la fois leurs pratiques formatives, mais aussi leurs modèles économiques.

CONCEPTION DE LA NOUVELLE OFFRE DE FORMATION DE L'UNIOPSS

L'année 2021 a vu l'aboutissement d'une réflexion sur la place de l'Uniopss sur les sujets de formation, que ce soit en tant qu'animateur de ces sujets pour son réseau et ses adhérents mais aussi en tant que porteur d'une offre propre.
En tant qu'animateur du réseau, l'Uniopss porte l'ambition de soutenir la dynamique de coopération inter-Uriopss, et l'appui au déploiement de projets de portée nationale.
Un travail de structuration de l'offre de formation Uniopss a été mené afin de trouver un positionnement complémentaire et cohérent au regard de l'offre portée par les Uriopss et celle de ses adhérents.
L'offre de formation Uniopss définie est à destination des dirigeants associatifs (DG et présidents) des grandes associations de notre secteur. Une offre sera disponible durant l'année 2022.

LES 13 ORGANISMES DE FORMATION SONT CERTIFIÉS QUALIOPI

Ce chantier lancé en 2018 voit à l'automne 2021 un aboutissement positif et gratifiant pour l'ensemble du réseau. Nos 13 organismes de formations ont obtenu leur certification Qualiopi, fruit d'un travail collectif et d'un engagement individuel soutenu. S'ouvre maintenant une seconde étape de pilotage de cette démarche qualité au long cours, de maintien d'une dynamique d'amélioration continue, et de préparation des audits de surveillance.

KIT SERAFIN-PH - NOMENCLATURES DES BESOINS ET DES PRESTATIONS

Le réseau Uniopss-Uriopss, en partenariat avec la CNSA, a réalisé un kit pédagogique sur les nomenclatures des besoins des personnes handicapées et les prestations

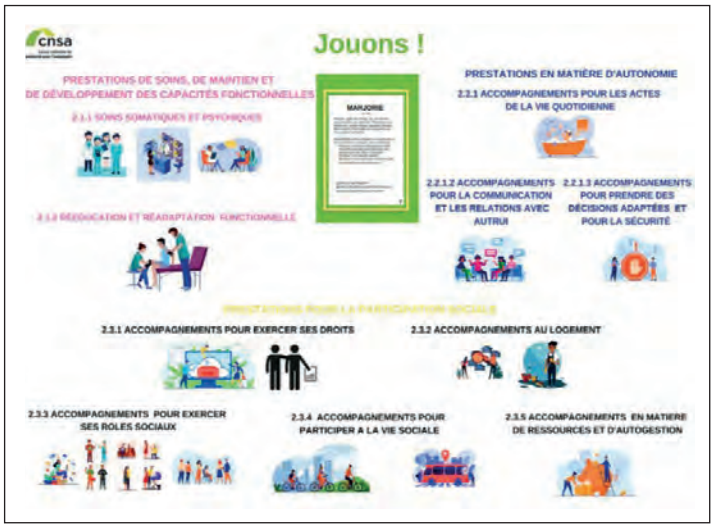

LE CAMPUS NUMÉRIQUE DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

SIMPLE, INTERACTIF ET ACCESSIBLE !

Au 1er mars 2021, le réseau Uniopss-Uriopss s'est doté d'un campus numérique de formation et entre ainsi dans la digitalisation et l'hybridation d'une partie de ses formations.
Cette plateforme de formation à distance Moodle a été configurée selon les besoins spécifiques de notre réseau. Elle répond aux normes d'accessibilité en faveur des personnes en situation de handicap.
Ce campus est à la fois un lieu de coopération entre les Uriopss pour une réponse adaptée aux besoins de nos adhérents, tout en offrant une très grande liberté pour chacun de nos organismes de formation.
Nous étoffons la palette de nos modalités pédagogiques et notre offre mais une chose ne change pas : les apprenants restent au cœur de nos formations et de notre attention.
Plusieurs parcours de formation ont été créés et utilisés avec succès sur notre campus. Le kit SERAFIN-PH constitue un exemple emblématique des projets que le campus peut nous permettre de déployer à l'avenir, et ce pour un public large.
Pour le réseau Uniopss-Uriopss, la formation revêt une importance cruciale dans l'accompagnement des adhérents. Les organismes de formation du réseau Uniopss-Uriopss sont mobilisés sur une partie des questions d'attractivité du secteur « Solidarités-Santé » au travers de l'offre portée et la pédagogie afférente.

Chiffres-clés 2021

750 sessions de formation dont **178** classes virtuelles.

1223,5 jours de formation.

6118 stagiaires.

10 Groupes de Travail Formation.

8 Cafés de la Formation.

2 réunions du groupe de travail Offre de formation Uniopss.

répondant à ces besoins, ainsi que sur leurs usages qualitatifs.
L'équipe de conception mobilisée s'est appuyée sur la ludopédagogie et les techniques de pédagogie active, que ce soit en présentiel ou à distance pour développer des contenus pédagogiques agréables à suivre pour les apprenants et à animer pour les formateurs.
Emblématique de cet état d'esprit, un plateau de jeu a été conçu afin de mettre les apprenants dans une posture active de mobilisation des nomenclatures, et ce de façon agréable d'après les premiers retours des utilisateurs. Ce plateau de jeu a été conçu pour être utilisé en présentiel ou à distance. Une traduction en « facile à lire et à comprendre » est également disponible.
Le kit pédagogique s'adresse à un public large et hétérogène : formateurs, gestionnaires et directeurs d'établissements et services médico-sociaux, professionnels de l'accompagnement et des maisons départementales des personnes handicapées ou maisons de l'autonomie, personnel des agences régionales de santé et des conseils départementaux, personnes en situation de vulnérabilité – notamment de handicap – proches aidants, mandataires judiciaires, associations représentatives de personnes, etc.
Le kit est décliné en 3 parcours de formation : un parcours destiné aux professionnels de l'accompagnement, un parcours destiné à un plus large public, et un parcours transcrit en « facile à lire et à comprendre ».
Il propose des modalités de formation variées : en présentiel, en distanciel, avec des séquences synchrones et asynchrones.
L'objectif du premier module du kit pédagogique est de donner la possibilité de comprendre et s'approprier les nomenclatures des besoins et des prestations, qui ont vocation à constituer un langage commun à tous les acteurs pour personnaliser l'accompagnement dans un cadre partenarial. Elles doivent également permettre de renforcer l'autodétermination des personnes concernées dans l'expression de leurs projets d'accompagnement, et d'améliorer en continu la qualité des prestations qu'elles reçoivent.
Le second module permet, quant à lui, de découvrir les usages qualitatifs des nomenclatures des besoins et des prestations, que ce soit en faveur des personnes accompagnées ou des établissements et institutionnels du secteur.

UNE VISIBILITÉ RENFORCÉE SUR LE WEB !

L'année 2021 a été marquée par une présence accrue de l'Uniopss sur le web, dans un contexte de nouveau report de son 34e Congrès.
Elle a ainsi lancé une chaine sur YouTube, Solidarités TV, dont l'objectif est de valoriser le rôle et les actions des associations dans la société, tout en permettant à l'Uniopss de toucher de nouveaux publics. Le cycle 2021, consacré à l'innovation associative, a accompagné la sortie de la publication de l'Union intitulée « Les associations réinventent l'innovation ».
L'Uniopss a par ailleurs continué à renforcer son influence *via* les réseaux sociaux, notamment à l'occasion de la mobilisation autour de la crise des métiers de l'humain.

CRISE DES MÉTIERS DE L'HUMAIN : UNE MOBILISATION FORTEMENT RELAYÉE !

La rentrée sociale 2021 a été l'occasion d'actions collectives autour de la crise des métiers du soin et de l'accompagnement.
Dès le 20 septembre, le réseau Uniopss-Uriopss a appelé, dans un communiqué de presse, à une journée de mobilisation nationale le 6 octobre, afin de faire entendre la voix de tous ces professionnels engagés aux côtés des personnes vulnérables.
Puis, lors de sa conférence de presse de rentrée sociale du 23 septembre, l'Uniopss a fait un focus sur cette question de l'attractivité des métiers, pointant notamment l'épuisement des professionnels, les difficultés de recrutement et le risque de fermeture de certains services.
Une nouvelle conférence de presse a été organisée par l'Uniopss, le 6 octobre, à laquelle se sont associées plusieurs structures nationales (APF France handicap, OSE, Fondation de l'Armée du Salut, GNDA…). Ce fut l'occasion de lancer un nouveau cri d'alarme et de donner de la visibilité à toutes les actions (rassemblements, motions, courriers, comuniqués…) organisées sur les territoires.
Ces opérations ont donné lieu à de fortes retombées médiatiques dans la presse nationale et régionale.
Un hashtag « #CriseMétiersdelHumain » diffusé massivement sur les réseaux sociaux, a permis d'amplifier la visibilité de cette mobilisation collective.

En Bref

Nouvelle publication Uniopss « *Les associations réinventent l'innovation* ». Au travers d'analyses et d'expériences vécues sur le terrain, cet ouvrage met en lumière le potentiel de créativité et d'invention du monde associatif. Un webinaire, organisé le 30 novembre avec la Banque Populaire, a permis de valoriser cette publication.

Flash Info Covid-19. Poursuite, de janvier à juillet 2021, de la diffusion de cette newsletter gratuite, regroupant les dernières mesures prises par les pouvoirs publics en lien avec la crise Covid, et les questionnements des associations. 29 numéros ont ainsi été adressés en 2021 à 5 800 abonnés.

Productions en ligne. Des campagnes d'abonnements au Guide de l'employeur (www.guide-employeur.fr) et au Guide de gestion budgétaire social et médico-social (www.guide-gestion.fr) ont été conduites en 2021. 103 abonnements (annuels) ont été réalisés.

PRÉPARATION DU 34e CONGRÈS DE L'UNIOPSS

Reporté une nouvelle fois pour cause de pandémie aux 13 et 14 janvier 2022 à Rennes, le Congrès de l'Uniopss a vu son programme réajusté pour l'adapter au contexte de cette année d'élections, avec la présentation, à cette occasion, d'un projet solidaire pour le prochain quinquennat et la mise en avant du rôle des associations, plus que jamais en première ligne pour construire demain.
Sur le plan organisationnel, tout avait été mis en œuvre pour accueillir les congressistes dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire. Toutefois, au regard de la nouvelle vague épidémique liée au variant Omicron, l'Uniopss a pris la décision, juste avant les fêtes de fin d'année, de reporter, une fois encore, son 34e Congrès aux 13 et 14 mai 2022.

UNE STRATÉGIE D'INFLUENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Très présente sur les réseaux sociaux, l'Uniopss a donné une forte visibilité à ses prises de position, actions et mobilisations (attractivité des métiers, « déconjugalisation » de l'AAH, contrat engagement jeune, contribution à la Loi Autonomie, Assises de la

LANCEMENT DE SOLIDARITÉS TV, LA CHAINE DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS !

DANS LE CADRE DU NOUVEAU REPORT DU CONGRÈS EN 2022 ET DU CONTEXTE SANITAIRE, L'UNIOPSS A DÉCIDÉ DE LANCER UN NOUVEAU FORMAT D'ÉVÉNEMENTS EN LIGNE VIA LA CRÉATION, SUR YOUTUBE, D'UNE WEB-TV : une manière d'inscrire l'Uniopss dans un outil moderne de communication et de renforcer sa visibilité auprès des adhérents, des acteurs institutionnels mais aussi du grand public.
Le 26 janvier, Solidarités TV était lancée, en partenariat avec le Crédit Coopératif, autour d'un cycle de 6 émissions consacrées à l'innovation associative sous tous ses aspects.
Présentée sous forme de plateau-TV, ponctuée de débats d'experts et d'acteurs associatifs, ainsi que de reportages de terrain et de témoignages, chaque émission, diffusée en direct, a été conçue en collaboration avec deux Uriopss. Le succès a été au rendez-vous puisque près de 2 500 personnes différentes se sont inscrites à ces web-émissions.

santé mentale, lutte contre la pauvreté…).
Elle compte ainsi, au 31 décembre 2021, 8 753 abonnés à son compte Twitter (+ 510 par rapport au 31/12/2020), 10 498 abonnés sur LinkedIn (+ 3 362) et 800 abonnés sur Facebook.
L'Uniopss a publié 596 tweets durant l'année 2021 et a été mentionnée 1 111 fois.
D'une manière générale, les lettres ouvertes, communiqués de presse et tribunes donnent lieu à de forts taux d'engagement.
Par ailleurs, plusieurs événements ont généré un engouement sur les réseaux sociaux, comme le lancement de la web-TV ou le 70e anniversaire de la Semaine Bleue.

UNION SOCIALE : DES DOSSIERS TRANSVERSAUX ANCRÉS DANS L'ACTUALITÉ

En écho aux 6 web-émissions diffusées en 2021 sur Solidarités TV *(voir Encadré)*, *Union Sociale* a consacré plusieurs dossiers sur les thématiques de ces émissions.
Le magazine du réseau Uniopss-Uriopss s'est ainsi intéressé à la participation, à la place du numérique dans la solidarité, à la place de l'ESS dans le monde d'après, à la société inclusive ou encore à l'avenir de notre protection sociale.
La revue a également consacré tout un dossier à l'attractivité des métiers de la solidarité, à l'accès aux soins, à la vaccination Covid, ainsi qu'aux politiques du grand âge. Autant de questions en phase avec les préoccupations des acteurs du secteur et des personnes concernées.

REFONTE DES SI DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS : LE CHANTIER AVANCE !

À la fin du mois de février 2022, la conception et la réalisation des solutions, visant à adapter le progiciel à notre organisation, sont terminées pour la gestion des données tiers, et en cours de finalisation pour la gestion des adhésions et cotisations. À ce stade, sur la base de l'organisation des 4 structures pilote (Uriopss Centre, Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes, Uriopss Bourgogne-Franche-Comté et Uniopss), les éléments fondamentaux de notre cahier des charges ont trouvé une solution satisfaisante.
La conception et la réalisation des solutions relatives à la gestion commerciale est en cours.
Enfin, pour chaque structure pilote, l'étude des solutions permettant d'interfacer le système Eudonet avec le logiciel de gestion de la comptabilité sera abordée au mois d'avril.
Les travaux de migration des données ont, quant à eux, démarré en décembre.

Chiffres-clés 2021

L'UNIOPSS EN ACTIONS

23 numéros de cette newsletter électronique gratuite (**900** abonnés).

RELATIONS PRESSE

34 communiqués de presse, **315** retombées médiatiques nationales (dont **34** au titre du Collectif ALERTE), **23** retombées médiatiques grand public (dont **6** pour le Collectif ALERTE), environ **19** retombées médiatiques (presse et TV) pour la Semaine Bleue et **17** pour le Prix Chronos de Littérature.

CLUB DES PARTENAIRES

11 membres (Banque des Territoires, Banque populaire, Cegi-Alfa, Chorum, Crédit Agricole, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Macif, Société Générale, Sogama, La Banque Postale).

PORTAILS ET SITES INTERNET DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

238 446 visiteurs différents (**+ 45 754** en 1 an) et **557 829** pages vues sur les portails web du réseau (dont **67 067** visiteurs différents et **120 081** pages vues sur le seul portail de l'Uniopss) ; **3 437** fiches d'expertise produites, dont **349** fiches de veille nationale et **1 168** fiches de veille régionale.

ANIMATION DU RÉSEAU

6 réunions du groupe des documentalistes-webmaster ; **5** réunions du groupe Communication.

PARTIE 3

RAPPORT FINANCIER 2021

RAPPORT FINANCIER 2021

UNE ANNÉE 2021 ENCORE MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 ET UN REPORT DU CONGRÈS SUR MAI 2022

Jacky Decobert, Trésorier

L'année 2021 a été clôturée par un résultat bénéficiaire de **221 370,95 €**.

L'ÉCART PAR RAPPORT AU BUDGET

il s'explique principalement par :

- **Produits :** +95 K€ dont une reprise de provision de 126 K€ pour la taxe sur la mobilité des trois années glissantes (ici : 2018-2020), faisant suite au contrôle URSSAF de juillet 2021.
- **Charges :** - 126 K€ dont une économie de 77 K€ sur la rémunération brute du personnel, en lien avec des postes vacants, liés aux difficultés de recrutement.

	RÉEL 2021	BUDGET 2021	RÉEL 2020	BUDGET 2020	RÉEL 2019
Produits	3 919 977 €	3 824 412 €	3 464 723 €	3 924 168 €	3 721 508 €
Charges	3 698 606 €	3 824 412 €	3 558 005 €	3 924 168 €	3 855 463 €
Résultat	+ 221 371 €	0 €	- 93 282 €	0 €	- 133 955 €

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021

- **Crise sanitaire :** Globalement la quasi-totalité des salariés a périodiquement travaillé en télétravail, ce qui a nécessité une véritable adaptation à ces nouveaux modes d'organisation.
La principale incidence a été le décalage du Congrès 2020 à trois reprises, privant l'Uniopss des recettes liées à l'évènement, pour la seconde année consécutive. Les charges et produits en lien avec l'événement sont constatés d'avance depuis décembre 2020.

- **Investissement :** L'année 2021 est marquée par la poursuite des travaux du projet de CRM (logiciel de gestion des adhérents/usagers) pour le réseau, (validé fin mars 2019, mis en place par une convention avec chaque Uriopss en 2019, avec un contrat unique entre l'Uniopss et le prestataire). La mise en fonctionnement est prévue courant 2022.

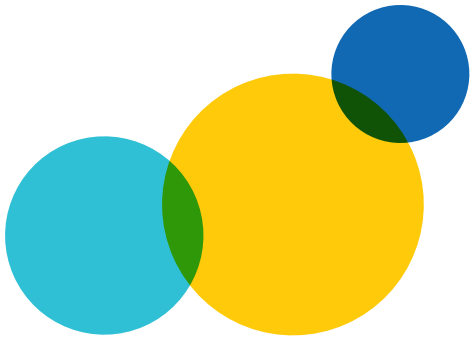

RÉALISÉ 2021 VERSUS RÉALISÉ 2020

L'année 2021 ne peut être comparée à 2020, puisque c'est une année très singulière, liée à la suite de la crise sanitaire, qui nous a contraint à décaler le Congrès à deux reprises, celui-ci étant finalement programmé en mai 2022.

Le résultat peut être attribué principalement à cette reprise de provision sur la taxe mobilité et sur les économies de charges de personnel, en lien avec les vacances ponctuelles de poste de Conseiller.e technique et d'Assistant.e de direction.

Résultat d'exploitation : + 245 K€

Produits

- Du fait de la provision annuelle sur la taxe mobilité en charges d'exploitation, la reprise s'inscrit en produits d'exploitation, malgré son caractère conjoncturel : +126 K€.
- Une stabilité des subventions d'exploitation qui s'explique principalement par la baisse significative du financement du CRDLA, qui a amené à ne pas solliciter le FSE en 2021, compensée en partie par l'augmentation de la subvention du HCESSIS (+ 40 K€) et l'augmentation de la participation de la DGCS au soutien de la Semaine Bleue (+ 20 K€).
- Les cotisations Uriopss sont en baisse cette année encore, et le seront encore en 2022, en répercutions de la baisse d'activité de 2020.

Cotisations	RÉEL 2021	RÉEL 2020	RÉEL 2019	RÉEL 2018
Uriopss	897 873 €	926 420 €	1 007 231 €	1 029 423 €
Adhérents	347 818 €	344 164 €	339 790 €	360 624 €

Détail des financements publics, nationaux et européens :

FINANCEURS	MONTANT SUR LE BUDGET 2021	MONTANT RÉEL 2021
FSE - CRDLA	100 000 €	0 €
DGCS	470 000 €	470 000 €
DGCS-CRPA	48 816 €	48 816 €
CNAF	153 000 €	153 000 €
HCESSIS - CRDLA	112 000 €	130 000 €
HCESSIS - secrétariat d'État à la Jeunesse	50 000 €	90 000 €
DPJJ	35 000 €	35 000 €
MINISTERE DU LOGEMENT DGALN DHUP	40 000 €	40 000 €
CDC - CRDLA	40 000 €	45 000 €
CDC subvention de fonctionnement - issus de la transformation de l'apport avec droit de reprise en subvention de fonctionnement sur 5 ans 2019-2023	60 000 €	60 000 €
CONVENTION CNAV Semaine Bleue et Prix Chronos	38 500 €	38 500 €
SOFIA Prix Chronos de Littérature	15 000 €	11 250 €
MINISTÈRE DE LA CULTURE Prix Chronos de Littérature	15 000 €	15 000 €
DGCS pour la Semaine Bleue	15 000 €	35 000 €
FONJEP	0 €	14 328 €
Divers		270 €
TOTAL	1 192 316 €	1 186 164 €

CHARGES

• **Autres charges externes :** en hausse logique par rapport à 2020, (année particulièrement singulière du fait des confinements), et avec des déplacements qui reprennent progressivement.

• **Charges de personnel** (rémunération brute : 1 322 K€, hors indemnités de stages). C'est la charge la plus importante, dont la baisse par rapport à 2020 (- 93 K€) est due à une difficulté de remplacement de personnel ayant quitté l'Uniopss.

Résultat Financier : - 22 K€

Produits : Intérêts du compte sur livret
Charges : Intérêts de l'emprunt sur l'usufruit de l'immeuble du 15 rue Albert (2 millions d'€ souscrit en 2007 ; fin prévue en 2028, du fait d'un décalage d'un an compte tenu de la crise sanitaire). Le coût de ce décalage est inscrit dans les comptes 2021, pour un total de 19 K€ : 7 K€ de recalcul du capital restant dû, et 11 K€ d'intérêts sans remboursement de capital.

Résultat exceptionnel : - 1 K€

Produits : + 27 K€
• Diverses régularisations.
Charges : - 28 K€
• Dont, une dotation importante de provision retraite, en lien avec le mode de calcul.

SITUATION PATRIMONIALE AU 31/12/2021

Actif

L'immobilisation en cours correspond à la part financée par l'Uniopss dans le nouveau projet de logiciel CRM) et amortissable sur une durée de 5 ans.
La mise en service du logiciel a été reportée courant 2022.
Les créances à recouvrer au 31/12/2021 s'élèvent à 482 K€. Le travail de recouvrement se poursuit, avec la volonté forte que la cotisation traduise un engagement réel des adhérents sur le projet de l'Uniopss. C'est pourquoi, les adhérents qui ne seraient pas à jour à la date de l'Assemblée générale, seraient radiés après avis du Conseil d'Administration.

La trésorerie s'améliore uniquement du fait du décalage du Congrès.

Passif

Les fonds Propres demeurent négatifs compte tenu du résultat positif de l'exercice, et s'établissent à -73 K€.
Pour mémoire, l'apport de la Caisse des Dépôts de 2009 a été partiellement reclassé en 2019, en Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit pour 200 K€, remboursables en 4 annuités de 50, K€. Compte tenu de la crise sanitaire, la première échéance a été versée en mars 2021.

La partie transformée en subvention de partenariat a été reconnue à hauteur de 60 K€ en subvention d'exploitation. Le solde, soit 120 K€, figure en produits constatés d'avance. Les provisions constituées pour 90 K€ permettent notamment de couvrir les indemnités de départs à la retraites (62 K€).

Les fonds dédiés correspondent aux subventions non encore utilisées au titre de projets 2021, dans le cadre de la réduction d'activité liée à la crise sanitaire.
Les dettes sociales sont en baisse de 46 K€ par rapport à 2020, du fait de la régularisation progressive des cotisations retraite et prévoyance du 1er trimestre 2020, suite à la possibilité donnée de les différer pour pallier les difficultés de trésorerie.

Les produits constatés d'avance de 701 K€ sont particulièrement élevés fin 2021, soit 120 K€ d'avance CDC, 92 K€ de financement des dépenses informatiques du réseau, avec une mise en service prévue en 2022 et 489 K€ d'avance au titre du Congrès de 2020 (reporté en 2022).

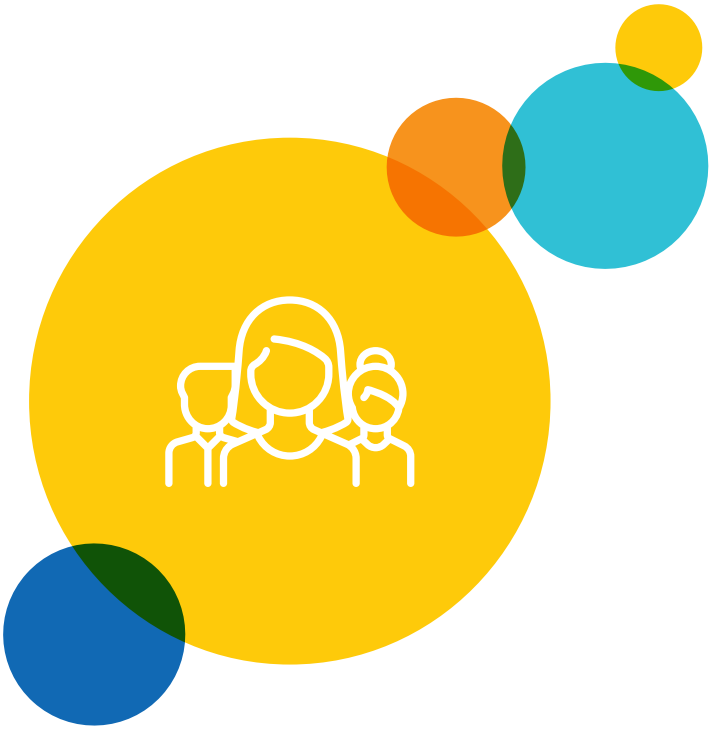

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'ANNÉE 2021 PRÉSENTE UN RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE D'ENVIRON + 221 K€, EN GRANDE PARTIE DÛ AU RÉSULTAT D'EXPLOITATION QUI EST CRÉDITEUR (+ 245 K€) DANS UN CONTEXTE EXTRÊMEMENT PARTICULIER : en effet, ce résultat d'exploitation est conjoncturel et ne doit pas faire baisser la vigilance sur le modèle économique de l'Uniopss.

LES CHANTIERS TRANSVERSAUX AU NIVEAU DU RÉSEAU (OUTIL CRM EN COMMUN NOTAMMENT, MISE EN PLACE DU LMS) PERMETTENT DE SE PROJETER SUR UNE RÉELLE MUTUALISATION, et les cotisations devraient être recouvrées de façon plus normale, avec un suivi plus régulier.

LE MAINTIEN DES RESSOURCES LIÉES AUX COTISATIONS DES URIOPSS ET DES ADHÉRENTS NATIONAUX EST ESSENTIEL À NOTRE ÉQUILIBRE FINANCIER. Les uns et les autres sont appelés à la plus grande rigueur, dans l'application des règles fixées et à une grande ponctualité pour le paiement de leurs échéances.
Les fusions des Uriopss sont désormais terminées, et le travail commencé de consolidation se poursuit.

LA CRISE SANITAIRE MONDIALE LIÉE À LA COVID-19 A UNE INCIDENCE SUR LES FINANCES DE L'UNIOPSS : report du Congrès 2020, en mai 2022, avec un décalage dans les comptes des produits afférant (charges et produits constatés d'avance).

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, l'activité de l'Uniopss a été maintenue et s'est adaptée aux besoins de ses adhérents et des Uriopss, grâce à la mise en place quasi-généralisée du télétravail.

IL EST À NOTER QUE LES FONDS PROPRES DEMEURENT NÉGATIFS de – 73 K€, et que nous devons maintenir l'effort pour les reconstituer, a minima à zéro, sur 2022.

BILAN AU 31-12-2021

ACTIF		Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	***Immobilisations incorporelles :***				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit	1 874 630	1 345 308	529 323	623 054
	Concessions, brevets et droits similaires	600 288	576 338	23 950	51 856
	Autres immobilisations incorporelles	1 440	1 440		
	Immobilisations incorporelles en cours	20 852		20 852	24 422
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles :				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	3 435	2 790	644	879
	Autres immobilisations corporelles	1 538 923	1 412 188	126 736	203 707
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières				
	Participations et créances rattachées	27 221		27 221	27 221
	Autres titres immobilisés	7 298		7 298	7 298
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	37 424		37 424	39 460
	TOTAL I	**4 111 512**	**3 338 064**	**773 448**	**977 898**
ACTIF CIRCULANT	**Comptes de liaison II**				
	Stocks et encours	43 426	30 323	13 103	12 483
	Créances				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	526 806	45 102	481 704	561 667
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	106 064		106 064	129 296
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 018 391		1 018 391	717 949
	Charges constatées d'avance	293 032		293 032	251 968
	TOTAL III	**1 987 719**	**75 425**	**1 912 295**	**1 673 364**
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V+VI)	**6 099 232**	**3 413 489**	**2 685 743**	**2 651 262**

	PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	***Fonds propres sans droit de reprise***		
	Fonds propres statutaires	14 330	14 330
	Fonds propres complémentaires	45 735	45 735
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	339 622	339 622
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-694 015	-600 733
	Excédent ou déficit de l'exercice	221 371	-93 282
	Situation nette	-72 957	-294 327
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL I	-72 957	-294 327
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	**Comptes de liaison II**		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	38 929	39 557
	TOTAL III	38 929	39 557
PROVI-SIONS	Provisions pour risques	28 155	179 206
	Provisions pour charges	62 292	40 182
	TOTAL IV	90 447	219 388
EMPRUNTS ET DETTES	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 113 371	1 156 880
	Emprunts et dettes financières diverses	5 294	5 294
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	289 762	333 512
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	429 696	475 166
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 160	8 160
	Autres dettes	81 511	3 657
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	701 530	703 976
	TOTAL V	2 629 324	2 686 645
	Écarts de conversion passif VI		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 685 743	2 651 262

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31-12-2021

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	**1 322 587**	**1 344 584**
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	**184 195**	**155 430**
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	**154 091**	**95 730**
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	**1 663 768**	**1 554 823**
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	**344 046**	**177 974**
Utilisations des fonds dédiés	**39 557**	
Autres produits	**184 327**	**125 242**
Total I	**3 892 570**	**3 453 782**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		**19 000**
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	**909 366**	**736 001**
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	**159 510**	**168 507**
Salaires et traitements	**1 332 816**	**1 423 013**
Charges sociales	**710 280**	**733 660**
Dotations aux amortissements et dépréciations	**230 473**	**203 499**
Dotations aux provisions	**26 502**	**55 114**
Reports en fonds dédiés	**38 929**	**32 487**
Autres charges	**239 769**	**158 295**
Total II	**3 647 644**	**3 529 576**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**244 926**	**-75 794**

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	**369**	**562**
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	**369**	**562**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	**22 838**	**13 684**
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	**22 838**	**13 684**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**-22 469**	**-13 122**
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**222 457**	**-88 916**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	**27 038**	**10 380**
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	**27 038**	**10 380**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	**25 659**	**14 745**
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**2 465**	
Total VI	**28 125**	**14 745**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-1 086**	**-4 366**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	**3 919 977**	**3 464 724**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**3 698 606**	**3 558 006**
EXCÉDENT OU DEFICIT	**221 371**	**-93 282**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ILS NOUS SOUTIENNENT

En 2021, l'Uniopss est soutenue financièrement par :

- **L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE**
- **L'AGIRC-ARRCO**
- **LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS BANQUE DES TERRITOIRES**
- **LA CNAF**
  Caisse nationale des allocations familiales
- **LA CNAV**
  Caisse nationale d'assurance vieillesse
- **LA DGCS**
  Direction générale de la Cohésion sociale - Ministère des Solidarités et de la Santé
- **LA DGALN**
  Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
- **LA DPJJ**
  Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse - Ministère de la Justice
- **LA FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF**
- **LA FONDATION JM BRUNEAU**
- **LA FONDATION MÉDÉRIC ALZHEIMER**
  (au titre du Prix Chronos de littérature)
- **LE FONJEP**
  Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
- **LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**
  (au titre du Prix Chronos de littérature)
- **LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE**
- **LA SOFIA**
  Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit
  (au titre du Prix Chronos de littérature)

Le Club des partenaires de l'Uniopss

L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE DE L'UNIOPSS (AU 1er JUIN 2022)

COMITÉ DE DIRECTION

- **Directeur général :** Jérôme Voiturier
- **Adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective :** Christine Chognot
- **Directrice administrative et financière :** Caroline Gaches-Bourgeois
- **Directrice adjointe Formation et Processus RH :** Valérie Chaillot
- **Directrice de la communication :** Valérie Mercadal

MISSION DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE

- **Adjointe au directeur général, responsable de la Mission de Recherche et Prospective :** Christine Chognot
- **Assistante :** Annick Chuffart

DIRECTION PLAIDOYER, POLITIQUES PUBLIQUES ET RÉSEAU ASSOCIATIF

- **Directeur général :** Jérôme Voiturier
- **Conseillère technique Hébergement-Logement :** Jeanne Dietrich
- **Conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap :** Céline Filippi
- **Conseillère technique Santé-ESMS :** Marion Munch
- **Conseillère technique Lutte contre les exclusions :** Manon Jullien
- **Conseillère technique Enfances, Familles, Jeunesses :** Alexandra Andres
- **Conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours :** Isabelle Léomant
- **Conseiller technique Vie associative-ESS-Europe :** Jérôme Voiturier
- **Conseillère technique Autonomie et citoyenneté des personnes en situation de handicap :** Chloé Blossier
- **Conseillère technique Gestion-Tarification-Régulation :** Joseph Ezin-Wota

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

- **Directrice administrative et financière** : Caroline Gaches-Bourgeois
- **Directrice adjointe Formation et Processus RH :** Valérie Chaillot
- **Assistante RH :** Annick Chuffart
- **Comptable :** Christelle Roptin
- **Aide-comptable :** Serge Raymond
- **Chargés de mission CRDLA Solidarités - Santé :** Alexandre Ramolet et Florence M'Sili
- **Chargée de mission Service Civique :** Julie Pineau
- **Équipe d'assistantes :** Naïma Abdelmalek Fabienne Caliari, Doris Dégerit, Odile Torri
- **Services généraux :** Laurent Picheray et Assétou Keita

DIRECTION COMMUNICATION ET INFORMATION

- **Directrice de la communication :** Valérie Mercadal
- **Responsable de la gestion de l'information et des projets numériques :** Barbara Cormand
- **Responsable des ressources et des processus du SI :** Karim Moussaoui
- **Responsable des publications et des productions audiovisuelles :** Antoine Janbon
- **Responsable marketing et communication :** Antoine Sourdeix
- **Chargée de mission Prix Chronos de littérature :** Béatrice de Lavenne
- **Chargée de communication (contrat en alternance) :** Eva Morfaux
- **Assistante :** Marie-Alexandrine Louis-François

Coordonnées de l'équipe opérationnelle de l'Uniopss :
www.uniopss.asso.fr / Rubrique « Nous connaître » / Annuaire de l'équipe

UNIOPSS
15 rue Albert - CS 21306
75214 Paris Cedex 13
Tél. +33 (0)1 53 36 35 00
contact@uniopss.asso.fr

www.uniopss.asso.fr

UNIOPSS
Unir les associations pour développer les Solidarités

Conception-réalisation : Hugues Jacquemin – **Crédits photos :** Françoise Stijepovic, Michel Le Moine, Istock, Flaticon, Freepic, DR.